

Guide opératoire : Uniquement Juridiction AlsaceMoselle – Consigner / Déconsigner en ligne les
provisions pour frais d'expertises judiciaires →
Parcours Avocat
(Hors frais de témoins)

Juin 2023

Sommaire

01	Se connecter à l'espace personnel	03	05	Tableau de suivi	65
02	Création d'un compte Client	05	06	Gestion de mon compte administrateur	79
03	Création d'une demande de consignation	21	07	Gestion des utilisateurs	93
04	Création d'une demande de déconsignation	47	08	Mot de passe oublié	107

Se connecter à l'espace personnel

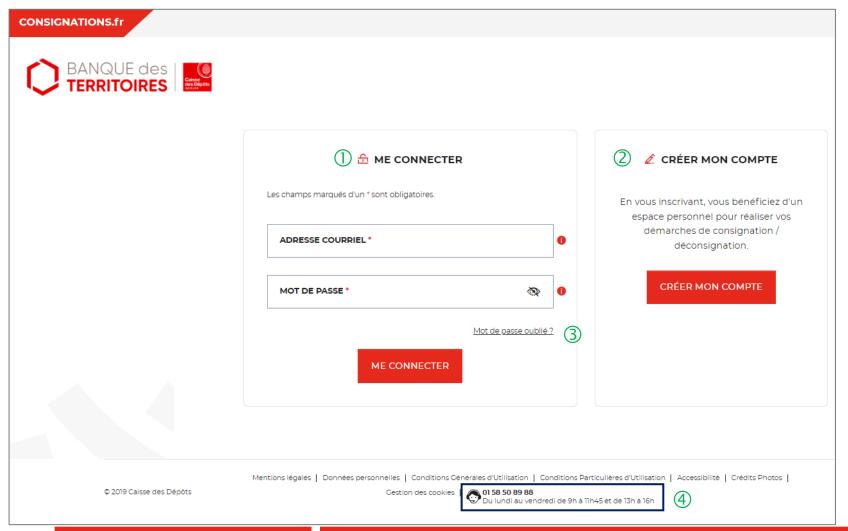
Accéder à votre espace personnel

Deux manières pour se connecter à l'espace personnel

- □ Via le site public https://consignations.caissedesdepots.fr/. Seule la page dédiée (https://consignations.caissedesdepots.fr/professionnel-du-droit) dispose des boutons « Connexion ou Faire ma démarche en ligne » qui redirige vers l'espace personnel.
- ☐ Via le lien sécurisé de l'espace personnel : https://consignations.caissedesdepots.fr/mon-compte/



Page d'accueil de l'espace personnel

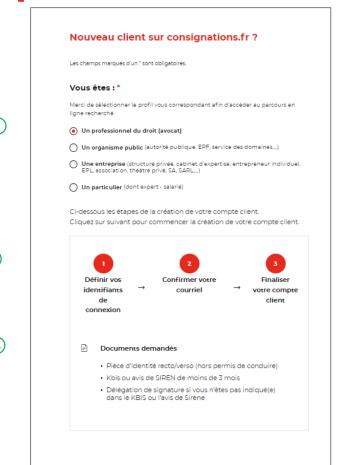


- ① Vous disposez déjà d'un compte, vous pouvez vous connecter avec votre identifiant (adresse courriel) et votre mot de passe.
- ② C'est la première fois que vous accéder à l'espace personnel. Pour effectuer une démarche en ligne, vous devez créer un compte.
- 3 En cas de mot de passe oublié, vous pouvez demander la réinitialisation d'un nouveau de mot passe en cliquant sur « mot de passe oublié ? ».
- 4 Le numéro du service d'assistance est indiqué en bas de page. Vous pouvez contacter les conseillers en cas de besoin.



Création d'un compte Client

Espace personnel > Créer mon compte > Sélection du profil Client

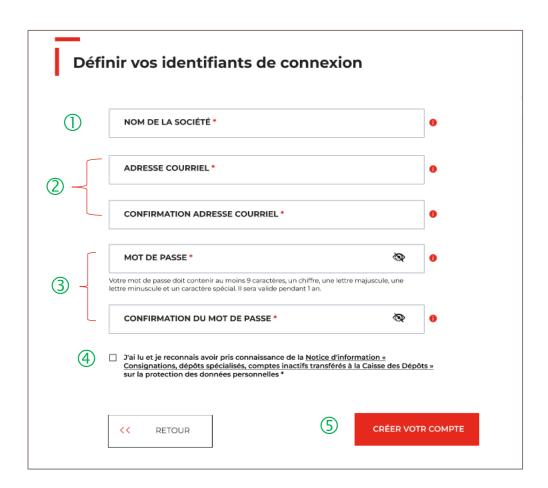


- ① Pour créer votre compte, vous devez sélectionner le champ « Professionnel du droit ».
- ② Un fil d'ariane, vous indique que la création du compte se fera en 3 étapes.
- 3 La liste des documents nécessaires pour la création de compte de votre structure.





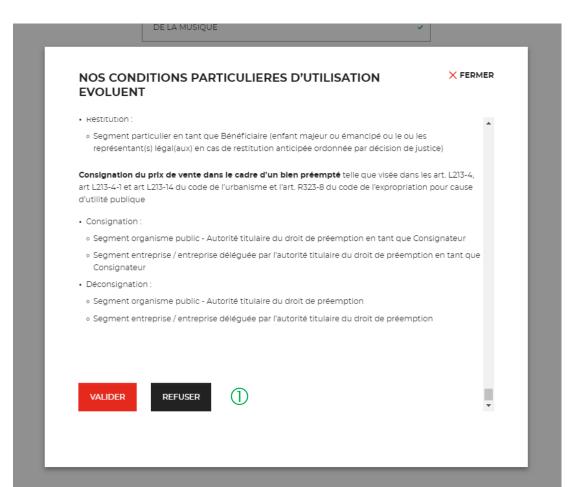
Espace personnel > Créer mon compte > Authentification



- ① Vous devez saisir la raison sociale de votre structure.
- Vous devez saisir l'adresse courriel où toutes les notifications issues de l'espace personnel seront envoyées. Une fois enregistré, vous ne pourrez plus modifier votre adresse courriel.
- 3 Les indications pour créer son mot de passe personnel sont les suivantes :
- au moins 8 caractères
- 1 chiffre
- 1 lettre majuscule
- 1 lettre minuscule
- 1 caractère spécial tels que & -...
- 4 C'est une coche obligatoire. Vous avez la possibilité de lire chacune de ces pages (liens intégrés). En cas de refus, vous ne pourrez pas finaliser la création de son compte.
- 5 Cliquer sur le bouton « Créer votre compte » pour valider la création de votre compte.



Espace personnel > Créer mon compte > Conditions particulières d'utilisation



① Il faut valider les conditions particulières d'utilisation. En cas de refus, vous ne pourrez pas finaliser la création de votre compte.



Espace personnel > Créer mon compte > Lien d'activation

Valider votre compte

Un mail contenant un lien d'activation vous a été envoyé sur votre adresse courriel Veuillez cliquer sur le lien pour activer Votre espace personnel.

Si vous ne cliquez pas sur ce lien, votre compte restera inactif. Si vous n'avez pas recu le courriel d'ici quelques minutes, veuillez vérifier dans votre dossier « spam » ou « indésirable ».

UN PROBLÈME?

Contactez nos conseillers au 01 58 50 89 88. Prix d'un appel local du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h00

Ou recevez un nouveau lien: (3)



Activation de compte – Espace Personnel Consignations





noreply-consignations@caissedesdepots.fr



Bonjour Madame, Monsieur,

Afin de finaliser la création de votre espace personnel du site Consignations.fr de la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :



Attention, ce lien n'est valide que 30 minutes après réception de ce message. Passé ce délai, vous devrez procéder à une nouvelle demande d'activation de compte.

Votre espace personnel sera ensuite activé et vous pourrez réaliser vos démarches de consignation / déconsignation et en suivre l'avancement. Pour yous connecter, rendez-yous sur le site https://consignations-proj-rec.hpi.cdc.fr/mon-compte puis saisissez votre identifiant (adresse courriel) et votre mot de passe.

Nos conseillers sont à votre écoute au 01 58 50 89 88 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 9h à 11h45 et de 13h à 16h pour tout complément d'information.

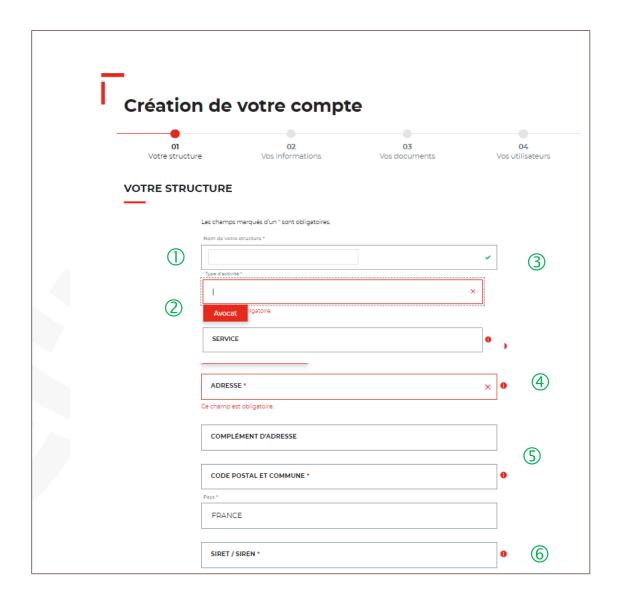
Cordialement,

Le service des consignations

- ① Ceci est le modèle de mail que vous allez recevoir. Si vous ne le trouvez pas dans votre boite de réception, n'hésitez pas à regarder vos courriers indésirables (Spam).
- 2 Le numéro du service d'assistance est indiqué, vous pouvez contacter les conseillers en cas de besoin.
- 3 En cliquant sur le bouton « Recevez un nouveau lien », vous avez la possibilité de régénérer un nouveau lien.

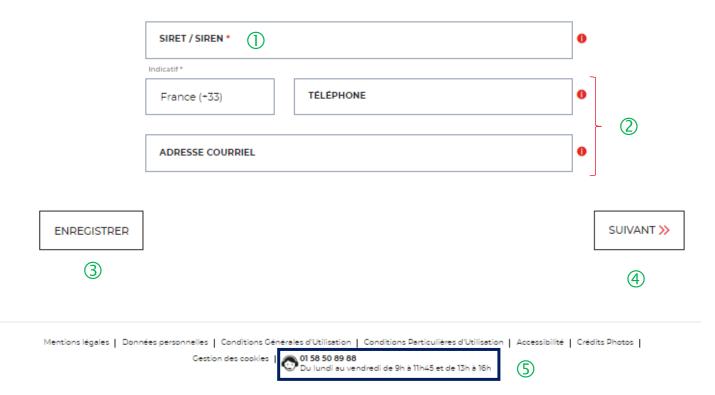


Espace personnel > Créer mon compte > Etape 1 > Votre structure 1/2



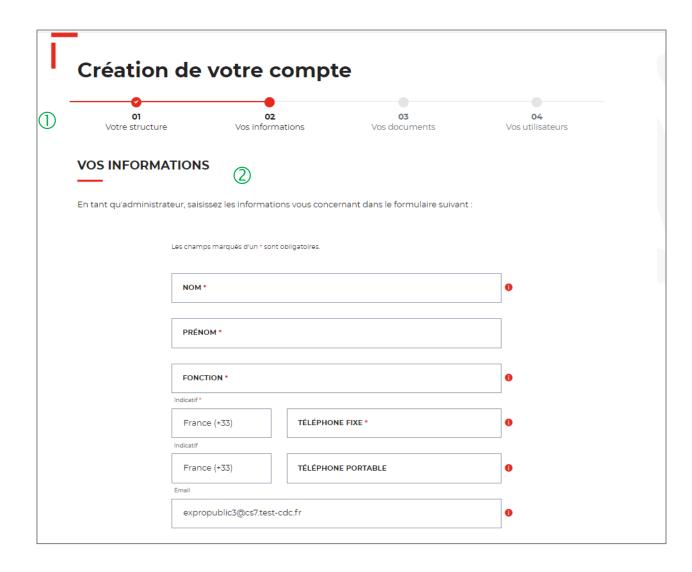
- ① Le nom de votre entreprise est repris et non modifiable. Il a été renseigné lors de la 1ère étape d'authentification (Cf. Page 8).
- ② En tant que professionnel du droit, vous devez sélectionner le choix « Avocat » pour accéder au parcours digital « Expertises médicales CPH ».
- 3 Le champ Service n'est pas obligatoire mais permet d'avoir des informations complémentaires sur votre structure.
- 4 L'adresse postale à indiquer est celle du siège social où la gestion pourrait être amenée à faire parvenir un envoi papier.
- 5 Le champ Code postal et Commune se renseigne en autocomplétion.
- 6 Si vous avez indiqué dans le champ Pays « France », alors le numéro SIRET sera obligatoire. Si le champ Pays est différent de France, alors le champ SIRET devient facultatif.

Espace personnel > Créer mon compte > Etape 1 > Votre structure 2/2



- ① Le champ SIRET est systématiquement composé de 14 chiffres (réglementation française). Le numéro de SIREN est composé de 9 chiffres.
- 2 Le champ « Code postal et Commune » se renseigne en autocomplétion.
- 3 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours.
- ④ En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante. Au clic, les données renseignées à l'étape 1 sont enregistrées automatiquement.
- 5 Le numéro du service d'assistances est indiqué en bas de page du formulaire.

Espace personnel > Créer mon compte > Etape 2 > Vos informations 1/2



- ① Le fil d'ariane permet de visualiser à quelle étape vous êtes sur le parcours de création de votre compte. Ce parcours vous permet de revenir à une étape précédente.
- ② La personne qui crée le compte pour sa structure est définie comme la personne « administratrice » de ce compte. Ce rôle implique qu'elle accède à des fonctionnalités plus étendues qu'un utilisateur (ex. : ajout / modification / suppression d'un profil administrateur, utilisateur ou consultation par exemple).

Espace personnel > Créer mon compte > Etape 2 > Vos informations 2/2







Ajouter la pièce d'identité *

- Uous devez télécharger votre pièce d'identité.
- 2 Possibilité de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- 3 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours.
- ④ En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante. Au clic, les données renseignées à l'étape 1 sont enregistrées automatiquement.

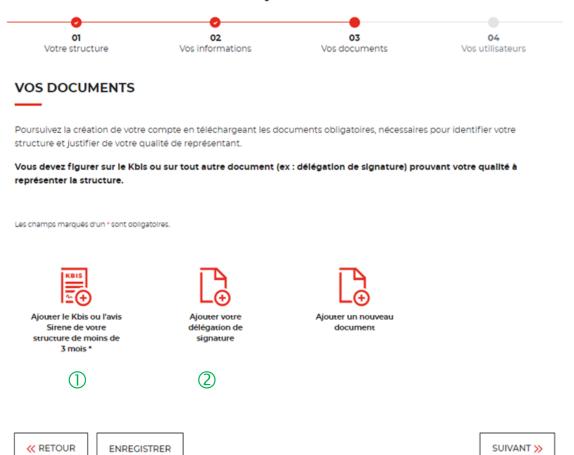






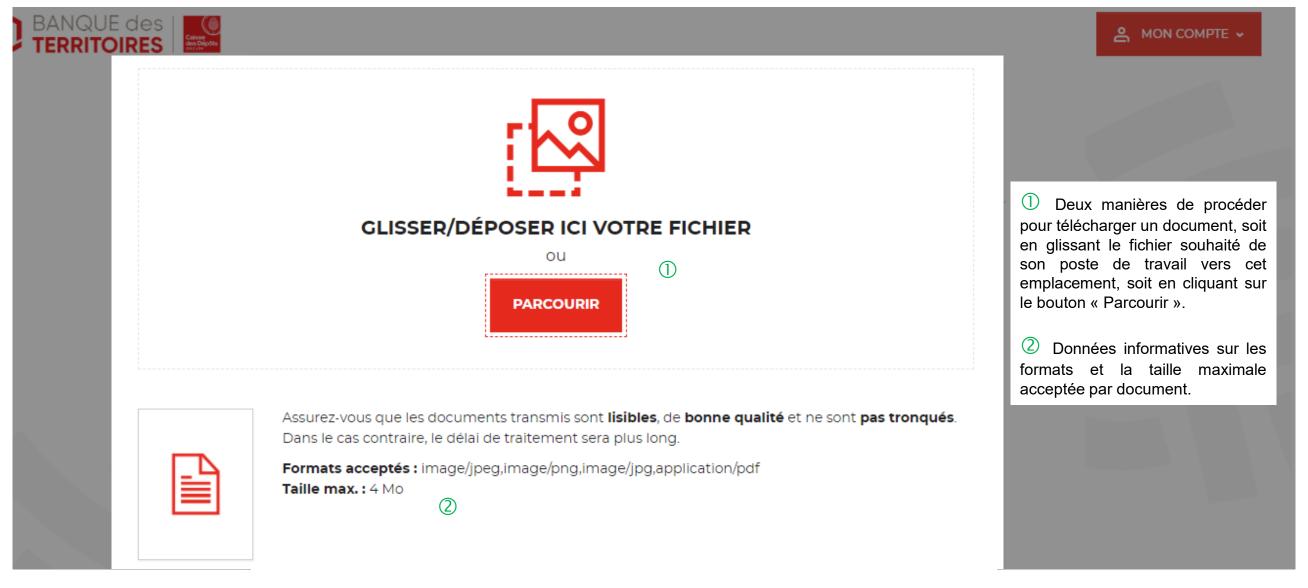
Espace personnel > Créer mon compte > Etape 3 > Vos documents 1/4

Création de votre compte client

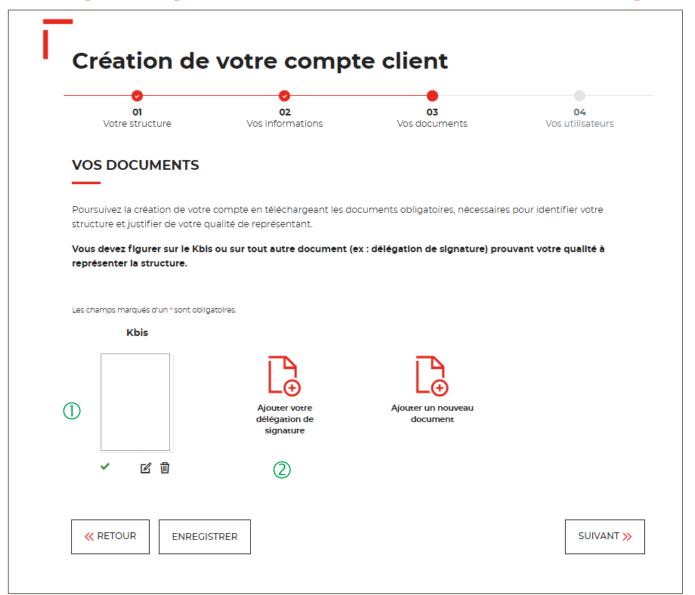


- ① Le seul document obligatoire à fournir est l'extrait de Kbis ou l'avis de SIREN. La validité de moins de 3 mois est demandée uniquement lors de la création du compte client.
- ② Si vous n'êtes pas indiqué dans le KBIS ou avis de Sirene, il faut joindre en complément une délégation de signature.
- 3 Vous pouvez ajouter d'autres documents facultatifs.

Espace personnel > Créer mon compte > Etape 3 > Vos documents 2/4

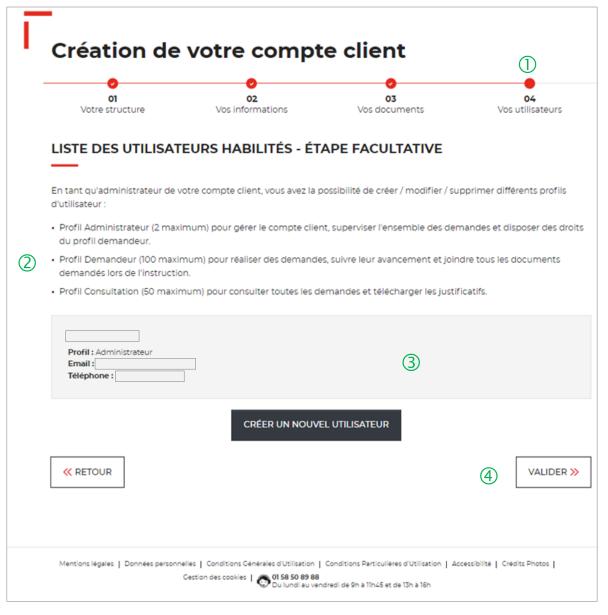


Espace personnel > Créer mon compte > Etape 3 > Vos documents 4/4



- ① Le seul document obligatoire à télécharger est le KBIS.
- ② Si vous n'êtes pas indiqué dans le KBIS, il faut joindre en complément une délégation de signature.
- ③ Vous pouvez ajouter d'autres documents facultatifs.

Espace personnel > Créer mon compte > Etape 4 > Vos utilisateurs

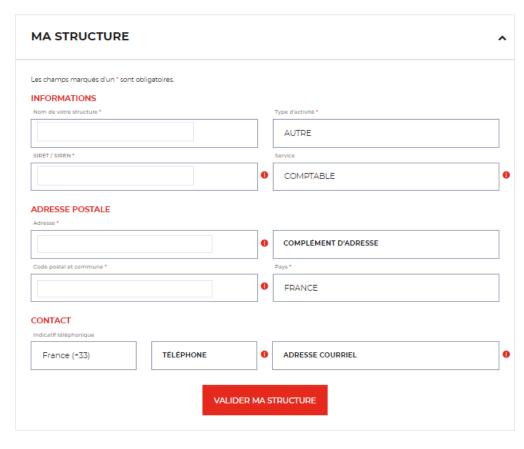


- ① Cette étape est facultative. Vous pouvez décider de ne pas ajouter dans un 1^{er} temps des utilisateurs pour ce compte client.
- O Vous trouverez en détail les 3 types de profils disponibles :
- Administrateur
- Demandeur
- Consultation
- 3 Seul votre profil administrateur est visible. A chaque ajout d'un nouveau profil utilisateur, les informations sur celui-ci seront indiquées à ce niveau.
- ④ En cliquant sur le bouton « Valider », vous finalisez définitivement la création de votre compte client. Vous ne pourrez plus revenir sur les 3 étapes obligatoires précédentes de votre création de compte.



Espace personnel > Mon compte > Ma fiche client

Ma fiche client ①



- ① En tant qu'administrateur, vous pouvez mettre à jour les informations de votre fiche client. Les modifications sont valable uniquement pour les champs :
- ✓ Nom de votre structure
- ✓ Service
- √ Adresse postale
- ✓ Numéro de téléphone
- ✓ Adresse mail



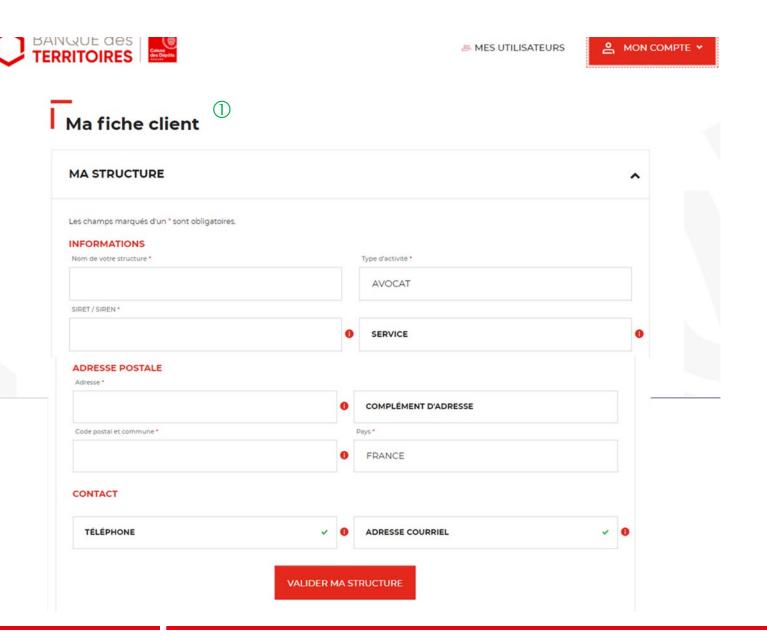
Espace personnel > Créer mon compte > Page de bienvenue

Conseils des Prud'hommes (CPH)



- Cette page de bienvenue est visible uniquement lors de la validation du compte client (une seule fois).
- Vous avez accès à 7 parcours en ligne :
- UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE – Consigner les provisions pour frais d'expertises médicales CPH.
- UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE – Déconsigner les provisions pour frais d'expertises médicales CPH.
- UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE – Consigner les provisions pour frais d'expertises judiciaires.
- UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE – Déconsigner les provisions pour frais d'expertises judiciaires
- France HORS JURIDICTION ALSACE MOSELLE - Déconsigner les provisions pour frais d'expertises médicales CPH
- France HORS JURIDICTION ALSACE MOSELLE - Consigner les provisions pour frais d'expertises médicales CPH
- Déconsigner les fonds d'une saisie immobilière
- Cet onglet est uniquement visible par le profil « administrateur ».

Espace personnel > Mon compte > Ma fiche client



- En tant qu'administrateur, vous pouvez mettre à jour les informations de votre fiche client. Les modifications sont valable uniquement pour les champs :
- ✓ Nom de votre structure
- ✓ Service
- √ Adresse postale
- ✓ Numéro de téléphone
- √ Adresse mail

03

Création d'une demande de consignation d'une provision pour frais d'expertises judiciaires (Hors frais de témoins)

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 1/5



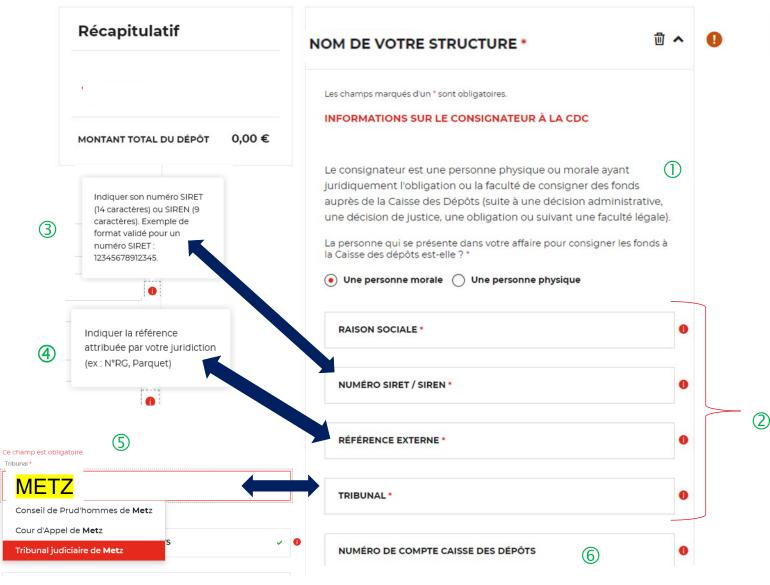
0,00€

MONTANT TOTAL DU DÉPÔT

Récapitulatif NOM DE VOTRE STRUCTURE * (3) Les champs marqués d'un * sont obligatoires

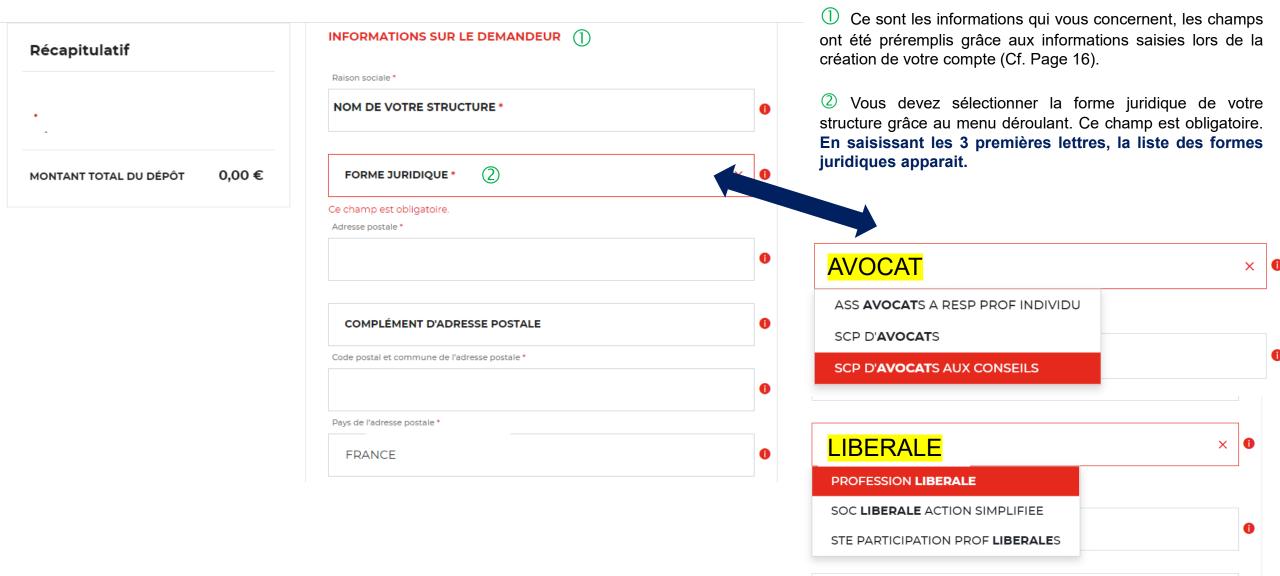
- Le fil d'ariane permet de visualiser l'étape à laquelle vous vous trouvez sur le parcours de création d'une demande.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement au fil de l'eau.
- 3 Ce champ reprend le nom de votre structure saisie lors de la création de votre compte (Cf. Page 16). Vous ne pouvez pas le modifier.
- 4 Cette fonctionnalité permet de replier/déplier un bloc.
- (5) Ce indicateur vous informe que le formulaire est incomplet. Il peut être associé à un message d'erreur. Lorsque le formulaire est correctement renseigné, un indicateur avec une coche verte qui s'affiche.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 2/5

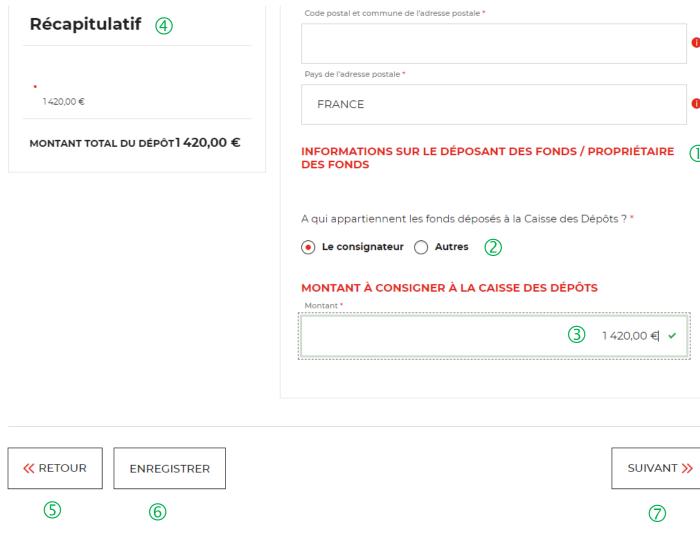


- **Over the Consideration of the** (votre client) pour lequel vous effectuez la demande. A cette fin, une définition du terme « Consignateur » est affichée.
- Vous devez indiquer le profil de votre client (personne morale ou personne physique) pour lequel vous réalisez une demande de dépôt de provision des frais d'expertises Ce sont les champs obligatoires à saisir pour effectuer votre demande de dépôts. Vous ne pourrez pas passer à l'étape suivante si ceux-ci ne sont pas remplis.
- Le champ SIRET est systématiquement composé de 14 chiffres. Le numéro de SIREN est composé de 9 chiffres (réglementation française).
- 4 Vous devez indiquer la référence indiquée par la juridiction qui a ordonné la consignation (N°RG, Parquet).
- Vous devez sélectionner la juridiction (Tribunal judiciaire, tribunal de proximité ou Conseil des prud'hommes) qui a établi la décision de justice. En saisissant les 3 premières lettres, la liste des juridictions apparait. Vous pouvez également saisir la ville où est située la juridiction.
- Ce champ n'est pas obligatoire mais si votre client a un numéro de compte de consignation Caisse des Dépôts, nous vous invitons à le saisir.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 3/5

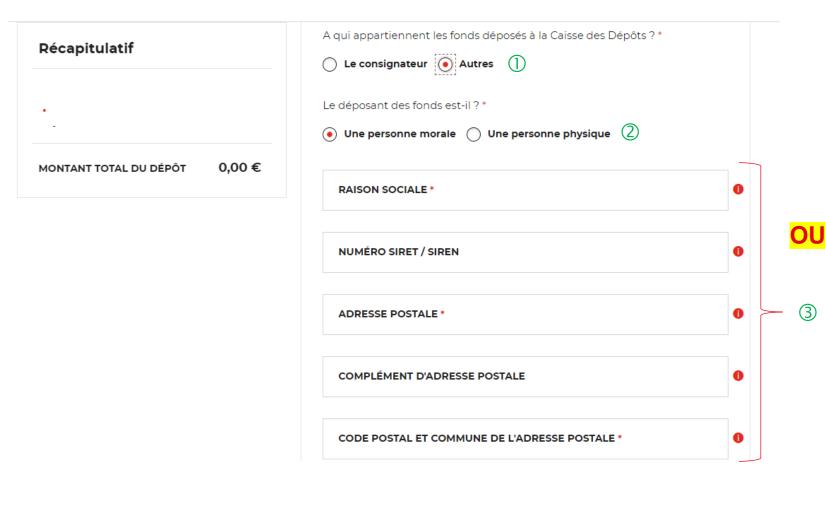


Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 4/5

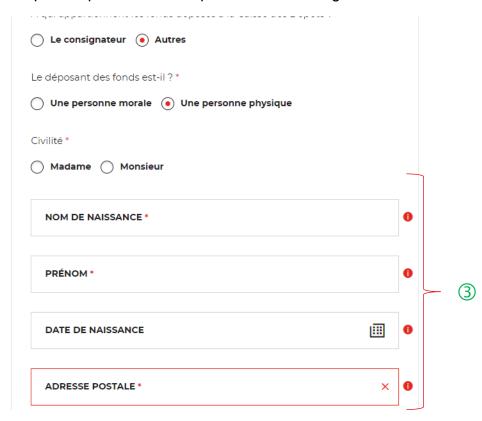


- Vous devez remplir les informations déposant/propriétaire des fonds.
- Vous devez indiquer qui est le propriétaire des fonds qui vont être déposés à la Caisse des Dépôts. Si vous déposez les fonds personnels de votre client via un compte CARPA, vous devez sélectionner « Le consignateur ».
- Vous indiquez le montant à consigner à la Caisse des Dépôts. Attention, aux décimales lors de la saisie du montant.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement.
- 5 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- 6 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».
- Den cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 5/5



- Si vous choisissez « Autres », de nouveaux champs vont apparaitre. Les champs avec un * sont obligatoires.
- Ovous devez préciser si le déposant des fonds est une personne morale ou une personne physique.
- En fonction du profil du déposant, vous devez remplir les champs marqués d'un asterique car ils sont obligatoires.



Espace personnel > Créer une demande > Etape 2 > Justificatifs 1/2

A- Le consignateur est une personne morale

Déposer les provisions pour frais d'expertise judiciaire (juridiction Alsace-Moselle uniquement)



JUSTIFICATIFS

Avant de valider votre demande, veuillez télécharger les pièces obligatoires. Si une pièce d'identité est requise à cette étape, alors il est impératif de joindre le recto/verso de celle-ci. Assurez-vous que les documents transmis sont lisibles, de bonne qualité et ne sont pas tronqués. Dans le cas contraire, le délai de traitement de votre demande sera plus long

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.





Aiouter le Kbis ou l'avis Sirene du consignateur de moins de 3 mois *





Aiouter la décision de justice *





Aiouter un nouveau document

- Le fil d'ariane permet de visualiser à quelle étape vous êtes sur le parcours de votre demande. Ce parcours vous permet de revenir à une étape précédente.
- Le 1er justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande, est le KBIS ou l'avis de SIRENE du consignateur. La validité du justificatif doit être de moins de 3 mois.
- 3 Le 2^{ème} justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande de votre client consignateur, c'est la décision de justice ordonnée par le juge.
- Vous pouvez ajouter un document complémentaire avant de soumettre votre demande.



Espace personnel > Créer une demande > Etape 2 > Justificatifs 2/2

A- Le consignateur est une personne morale

JUSTIFICATIFS

Avant de valider votre demande, veuillez télécharger les pièces obligatoires. Si une pièce d'identité est requise à cette étape, alors il est impératif de joindre le recto/verso de celle-ci. Assurez-vous que les documents transmis sont lisibles, de bonne qualité et ne sont pas tronqués. Dans le cas contraire, le délai de traitement de votre demande sera plus long

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



- L'icone verte vous informe que les justificatifs ont bien été téléchargés.
- ② Cette icone vous permet de modifier et de télécharger un nouveau justificatif.
- La corbeille vous permet de supprimer le justificatif téléchargé.
- 4 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- 5 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans DEMANDES BROUILLONS.
- En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 1/4

A- Le consignateur est une personne morale

Déposer les provisions pour frais d'expertise judiciaire (juridiction Alsace-Moselle uniquement)



- ① Ce récapitulatif reprend les éléments renseignés à l'étape précédente.
- Le récapitulatif reprend les informations sur la raison sociale du consignateur et le montant à consigner

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 2/4

A- Le consignateur est une personne morale



1. Effectuer le virement bancaire

Indiquez lors du virement, le numéro de la demande qui vous sera communiqué dans le récapitulatif à l'issue de cette étape.

2. Nos coordonnées bancaires



- Bénéficiare: Caisse des dépôts
- IBAN: FR23 4003 1000 0100 0041 3978 A88
- BIC: CDCGFRPP
- Banque : Caisse des dépôts

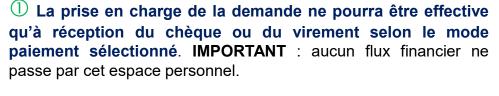
- Deux moyens de paiement sont proposés. Par défaut, le virement est sélectionné lorsque vous arrivez sur cette étape.
- Versez les fonds à consigner ou demandez à votre client de le faire directement auprès de la Caisse des Dépôts. Il faudra impérativement préciser dans le libellé du virement ou au dos du chèque le N° de la demande mentionné dans le récapitulatif de la demande (cf. Fiche récapitulative p.40).
- 3 Les coordonnées bancaires de la Caisse des Dépôts sont indiquées afin que vous puissiez effectuer le virement. Si vous optez pour le paiement par chèque, les coordonnées postales de la Caisse de Dépôts sont précisées.



Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 3/4

A- Le consignateur est une personne morale





Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.

3 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans DEMANDES BROUILLONS.

En cliquant sur le bouton « SOUMETTRE», vous demande est transmise au service de gestion pour traitement.





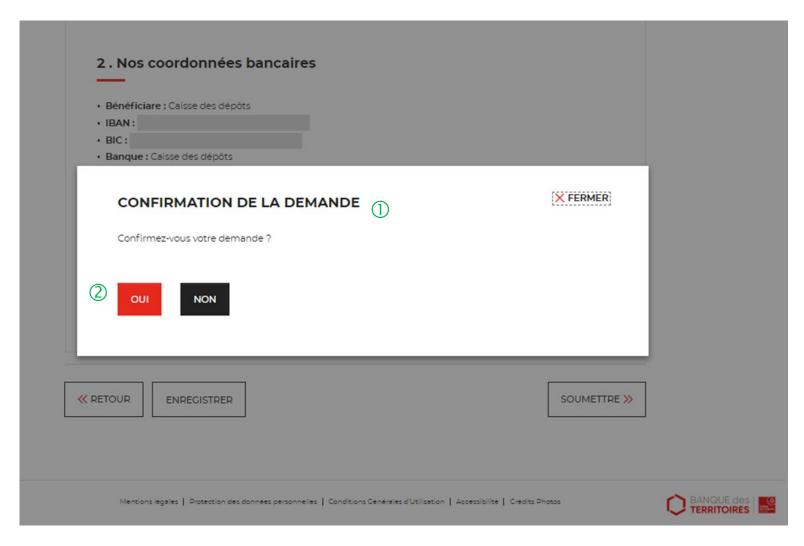




SOUMETTRE >>



Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 4/4



- Une pop-in s'ouvre pour valider définitivement votre demande suite au choix retenu pour le moyen de paiement.
- En cliquant sur le bouton « Oui », vous arrivez sur la dernière étape de « Confirmation ».

Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 1/2

Déposer les provisions pour frais d'expertise judiciaire (juridiction Alsace-Moselle uniquement)



✓ Votre demande a été prise en compte.

Votre numéro de dépôt : 102101000001708



Ce numéro de demande doit être mentionné lors du versement par virement ou par chèque

votre demande. Vous trouverez toutes les informations concernant le traitement de cette demande dans le tableau de suivi de



lélécharger le récapitulatif de ma demande 🛂



REVENIR À VOTRE ESPACE



- Numéro de dépôt à faire figurer soit dans le libellé du virement, soit au dos du chèque en fonction du moyen de paiement retenu à l'étape précédente.
- Un courriel vous sera envoyé après réception du versement des fonds indiquant que votre demande a été prise en charge par le Pôle de Gestion des Consignations de Lyon.
- Ossibilité de télécharger le récapitulatif de votre demande.
- En cliquant sur le bouton « Revenir à votre espace », vous arrivez sur votre tableau de suivi qui permet de consulter / dupliquer / télécharger votre demande.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 2/2

Document Récapitulatif disponible dans l'espace personnel onglet « Mon suivi » et courriel de confirmation



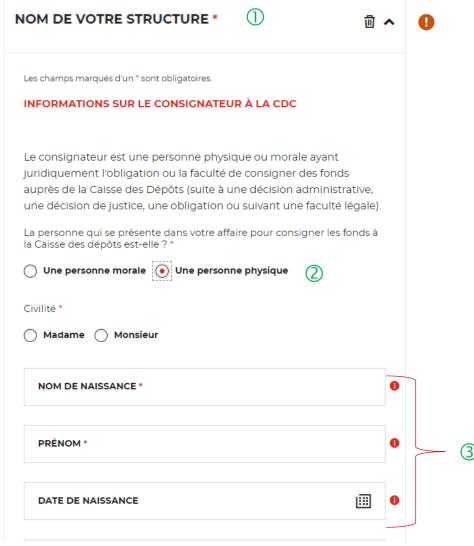




Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 1/5

B- Le consignateur est une personne physique

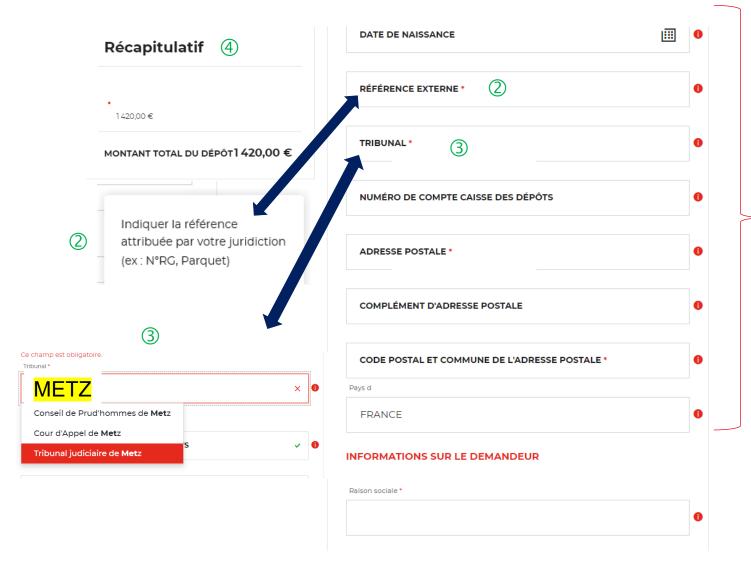




- Ce champ reprend le nom de votre structure saisie lors de la création de votre compte (Cf. Page 16). Vous ne pouvez pas le modifier.
- Vous devez indiquer le statut juridique de votre client pour leguel vous faites une demande de dépôt de provision pour frais d'expertise.
- Ce sont les champs obligatoires à saisir pour effectuer votre demande de dépôt. Vous ne pourrez pas passer à l'étape suivante si ceux-ci ne sont pas rempli.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement au fil de l'eau.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 2/5

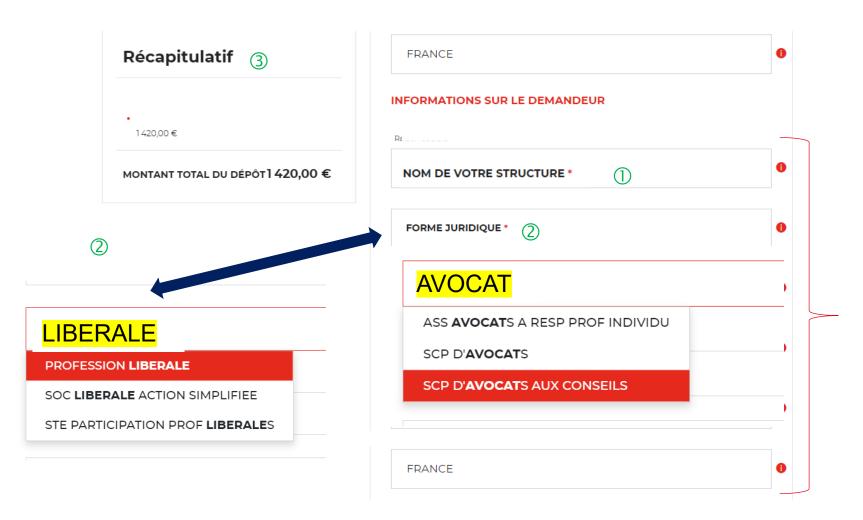
B- Le consignateur est une personne physique



- Ce sont les champs obligatoires à saisir pour effectuer votre demande de dépôt. Vous ne pourrez pas passer à l'étape suivante si ceux-ci ne sont pas remplis.
- 2 Vous devez indiquer la référence indiquée par la juridiction qui a ordonné la consignation (N°RG, Parquet). Cette information est indiquée dans la décision de justice.
- Vous devez sélectionner la juridiction (Tribunal judiciaire, tribunal de proximité et Conseil des prud'hommes) qui a établi la décision de justice. En saisissant les premières lettres, la liste des juridictions apparait. Vous pouvez également saisir la ville où est située la juridiction.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement au fil de l'eau.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 3/5

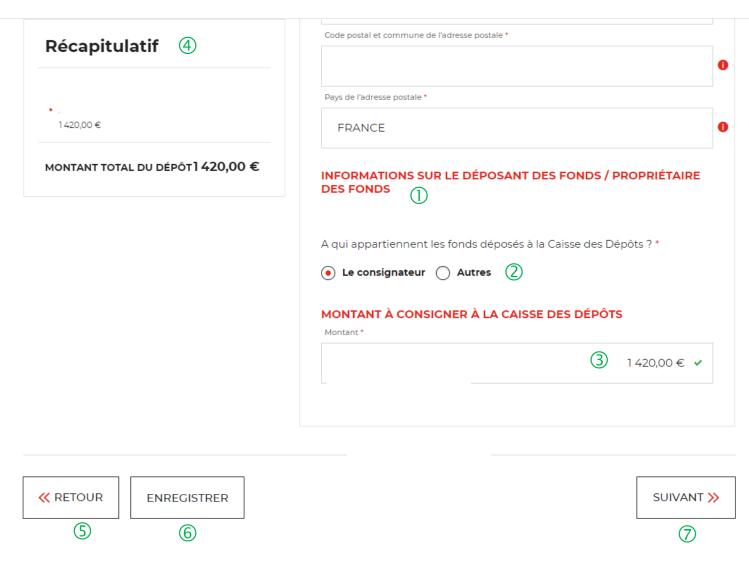
B- Le consignateur est une personne physique



- Ces informations vous concernent, les champs ont été préremplis grâce aux informations que vous avez saisies lors de la création de votre compte (Cf. page 16).
- O Vous devez sélectionner la forme juridique de votre structure. Ce champ est obligatoire. En saisissant les 3 premières lettres, la liste des formes juridiques apparait.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement au fil de l'eau.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 4/5

B- Le consignateur est une personne physique

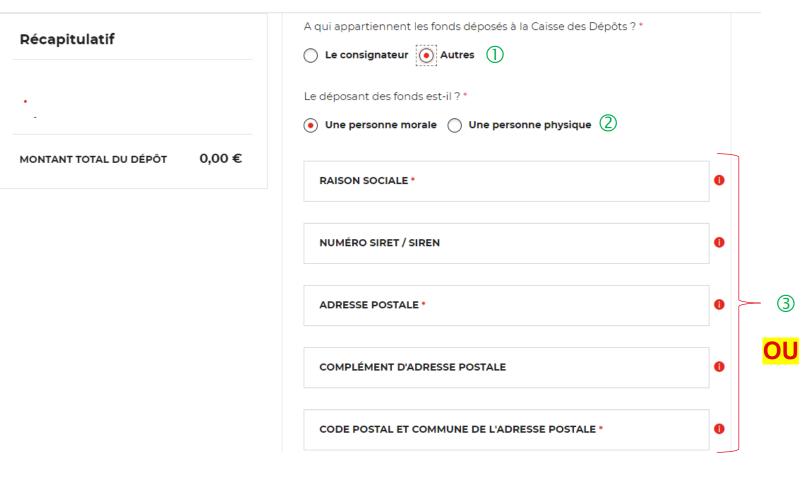


- Vous devez remplir informations les déposant/propriétaire des fonds.
- Vous devez indiquer qui est le propriétaire des fonds qui vont être déposés à la Caisse des Dépôts. Si vous déposez les fonds pour votre client via un compte CARPA, vous devez sélectionner « Le consignateur ».
- Vous indiquez le montant à consigner à la Caisse des Dépôts. Attention aux décimales.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en liane. s'alimente automatiquement au fil de l'eau.
- 5 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies
- 6 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans DEMANDES BROUILLONS.
- En cliquant sur le bouton « Suivant » vous passez à l'étape suivante.

(1)

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 5/5

B- Le consignateur est une personne physique



- ① Si vous choisissez « Autres », de nouveaux champs vont apparaitre. Les champs avec une astérisque « * » sont obligatoires.
- Vous devez préciser si le déposant des fonds est une personne morale ou une personne physique.
- 3 En fonction du profil du déposant, vous devez remplir les champs marqués d'un astérisque car ils sont obligatoires.

Le consignateur Autres	
Le déposant des fonds est-il ? * Une personne morale Une personne physique	
Civilité * Madame Monsieur	
NOM DE NAISSANCE *	•
PRÉNOM *	•
DATE DE NAISSANCE	•
ADRESSE POSTALE * X	•



Espace personnel > Créer une demande > Etape 2 > Justificatifs 1/2

Déposer les provisions pour frais d'expertise judiciaire (juridiction Alsace-Moselle uniquement)



JUSTIFICATIFS

Avant de valider votre demande, veuillez télécharger les pièces obligatoires. Si une pièce d'identité est requise à cette étape, alors il est impératif de joindre le recto/verso de celle-ci. Assurez-vous que les documents transmis sont lisibles, de bonne qualité et ne sont pas tronqués. Dans le cas contraire, le délai de traitement de votre demande sera plus long.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.





Ajouter la pièce d'identité du consignateur (recto / verso obligatoire) *





Ajouter la décision de justice *





Ajouter un nouveau document

- Le fil d'ariane permet de visualiser à quelle étape vous êtes sur le parcours de votre demande. Ce parcours vous permet de revenir à une étape précédente.
- Le 1er justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande est la pièce d'identité (Recto/Verso) du consignateur.
- Le 2^{ème} justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande de votre client consignateur est la décision de justice ordonnée par le juge.
- Vous pouvez ajouter un document complémentaire avant de soumettre votre demande.



Espace personnel > Créer une demande > Etape 2 > Justificatifs 2/2

Déposer les provisions pour frais d'expertise judiciaire (juridiction Alsace-Moselle uniquement)



JUSTIFICATIFS

Avant de valider votre demande, veuillez télécharger les pièces obligatoires. Si une pièce d'identité est requise à cette étape, alors il est impératif de joindre le recto/verso de celle-ci. Assurez-vous que les documents transmis sont lisibles, de bonne qualité et ne sont pas tronqués. Dans le cas contraire, le délai de traitement de votre demande sera plus long

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



- L'icone verte vous informe que les justificatifs ont bien été téléchargés.
- L'icone bloc note vous permet de modifier et de télécharger une nouveau justificatif.
- La corbeille vous permet de supprimer le justificatif téléchargé.
- 4 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- 5 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».
- En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 1/3

Le consignateur est une personne physique

Déposer les provisions pour frais d'expertise judiciaire (juridiction Alsace-Moselle uniquement)



- ① Ce récapitulatif reprend les éléments renseignés à l'étape précédente et les globalise.
- Le récapitulatif reprend les informations relatives à l'état civil/l'identité du consignateur et le montant à consigner.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 2/3

Joindre avec le chèque le récapitulatif de votre demande que vous aurez téléchargé.

Le consignateur est une personne physique



- Deux moyens de paiement sont proposés. Par défaut, le virement est sélectionné lorsque vous arrivez sur cette étape.
- Il vous est demandé d'indiquer précisément le numéro de la demande communiqué dans le récapitulatif, dans le libellé du virement ou au dos du chèque afin de pouvoir identifier rapidement votre versement.
- Les coordonnées bancaires de la Caisse des Dépôts sont indiquées afin que vous puissiez effectuer le virement. Si vous optez pour le paiement par chèque, les coordonnées postales de la Caisse de Dépôts sont précisées.

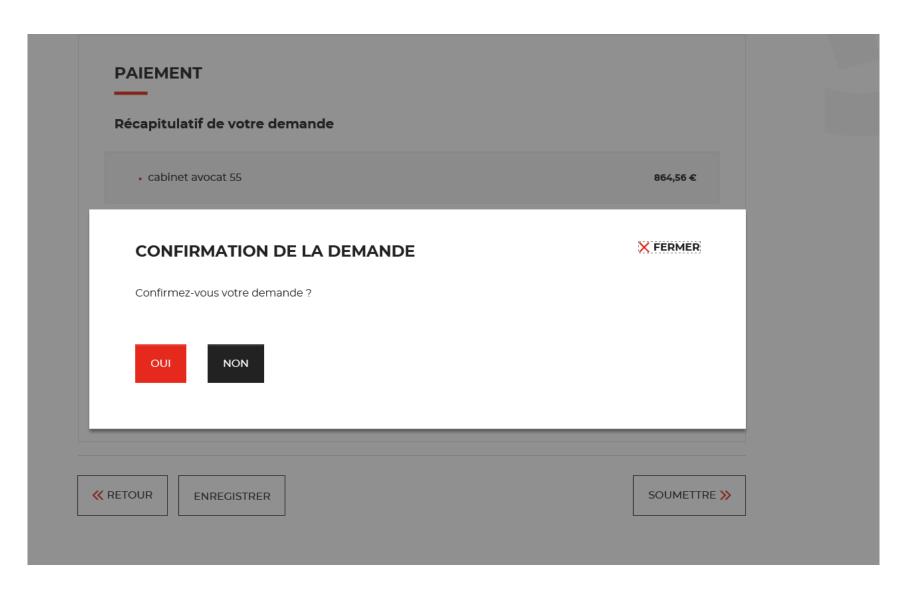
Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 3/3

Le consignateur est une personne physique



4 La prise en charge de cette demande ne pourra être effective qu'à réception du chèque ou du virement selon le mode paiement sélectionné. IMPORTANT : aucun flux financier ne passe par cet espace personnel.

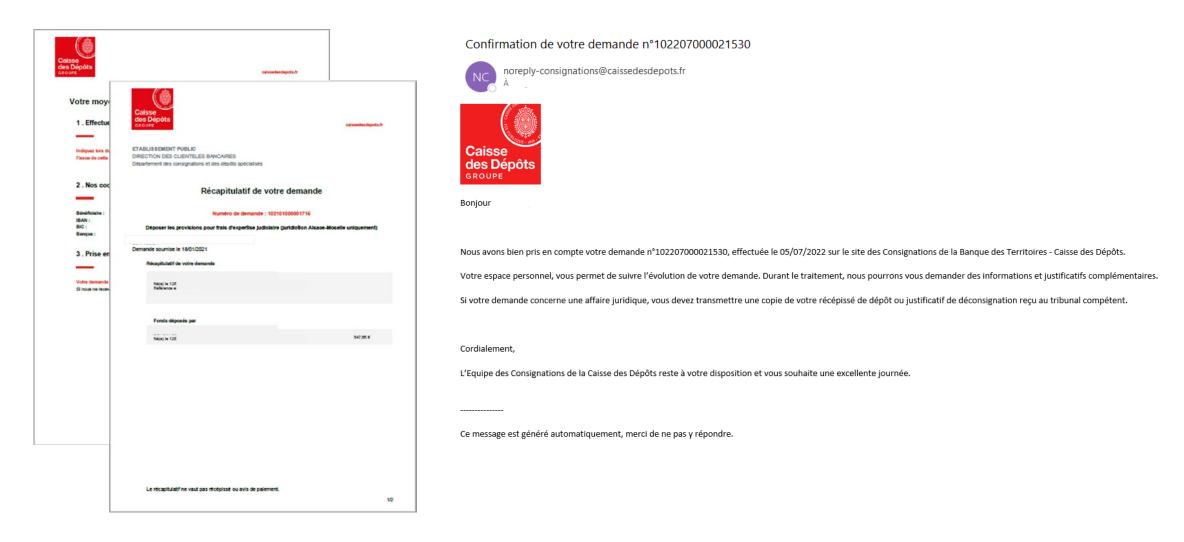
Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 1/2



- pour valider pop-in s'ouvre définitivement votre demande suite au choix retenu pour le moyen de paiement.
- En cliquant sur le bouton « Oui », vous arrivez sur la dernière étape de « Confirmation ».

Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 2/2

Document Récapitulatif disponible dans votre espace personnel et courriel de confirmation





Création d'une demande de déconsignation d'une provision pour frais d'expertises judiciaires

(Hors frais de témoins)

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 1/4

A MES UTILISATEURS

A- Le bénéficiaire est une personne morale

DÉCONSIGNATION



UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE -Récupérer les provisions pour frais d'expertises judiciaires (Hors frais médicaux CPH et frais de témoins)

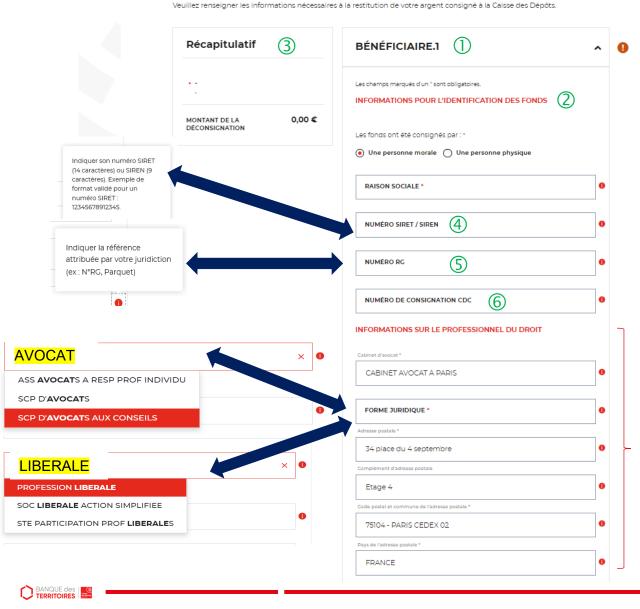


Les fonds ont été consignés par : 1

- Le fil d'ariane permet de visualiser l'étape à laquelle vous vous trouvez sur le parcours de la demande.
- Le nom et prénom du bénéficiaire s'affichera automatiquement lorsque vous aurez saisi le bloc d'information sur le bénéficiaire des fonds.
- Le bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement.
- Vous devez saisir les informations sur le consignateur des fonds, c'est à dire la personne qui a consigné les fonds à la Caisse des Dépôts. Celleci peut être une personne physique ou une personne morale.
- Cette fonctionnalité permet de replier/déplier un bloc.
- 6 Ce indicateur vous informe que le formulaire est incomplet. Il peut être associé à un message d'erreur. Lorsque le formulaire est correctement renseigné, un indicateur avec une coche verte qui s'affiche.

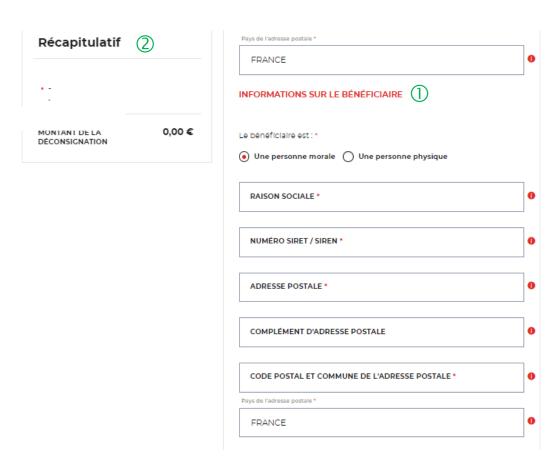


Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 2/4



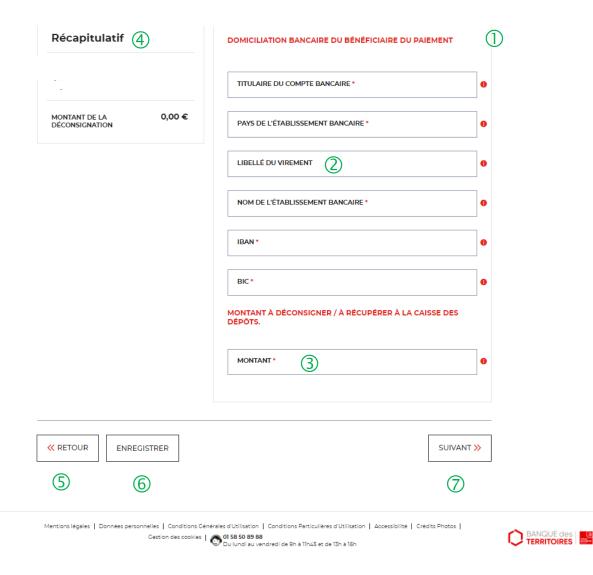
- U Le nom et prénom du bénéficiaire s'affichera automatiquement lorsque vous aurez saisi le bloc d'information sur le bénéficiaire des fonds.
- Vous devez saisir les informations sur le consignateur des fonds, c'est à dire la personne qui a consigné les fonds à la Caisse des Dépôts. Celleci peut être une personne physique ou une personne morale. Les champs marqués d'une astérisques sont obligatoires.
- 3 Le bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement.
- 4 Le champ SIRET est systématiquement composé de 14 chiffres. Le numéro de SIREN est composé de 9 chiffres (réglementation française).
- 5 Vous devez indiquer la référence indiquée par la juridiction qui a ordonné la consignation (N°RG).
- 6 Ce champ n'est pas obligatoire mais nous vous invitons à le saisir pour faciliter le traitement de votre demande.
- The contraction of the contracti préremplis grâce aux informations saisies lors de la création de votre compte (Cf. Page 16). Vous devez sélectionner la forme juridique de votre structure. En saisissant les 3 premières lettres, la liste des formes juridiques apparait.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 3/4



- Vous devez saisir les informations sur votre client qui est le bénéficiaire des fonds consignés. Les champs marqués d' une astérisque sont obligatoires.
- Le bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 4/4



- Vous devez saisir les informations bancaires de votre client.
- Vous pouvez choisir le libellé qui sera indiqué lors du versement des fonds sur le compte bancaire de votre client.
- Il faut indiquer le montant qui sera à verser à votre client. Attention, aux décimales lors de la saisie du montant.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il automatiquement.
- 5 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- 6 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».
- En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 2 > Justificatifs

A- Le Bénéficiaire est une personne morale

UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE -Récupérer les provisions pour frais d'expertises judiciaires (Hors frais médicaux CPH et frais de témoins)



JUSTIFICATIFS - BÉNÉFICIAIRE(S)



ENREGISTRER

(7)

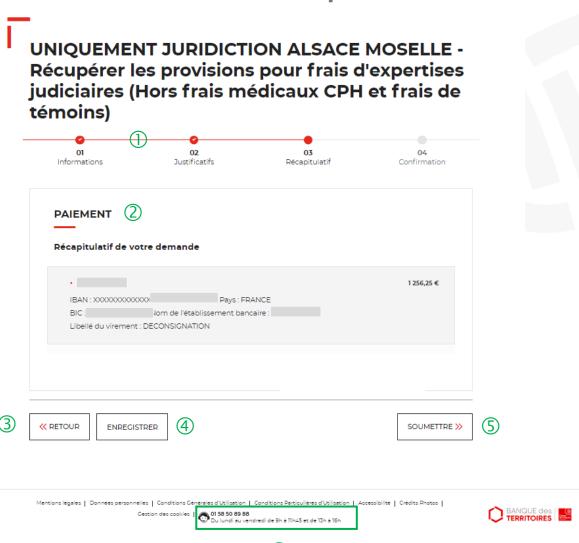
SUIVANT >>

(8)

- ① Le fil d'ariane permet de visualiser à quelle étape vous êtes sur le parcours de votre demande. Ce parcours vous permet de revenir à une étape précédente.
- Le 1er justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande, est la décision de justice.
- Vous pouvez ajouter un document complémentaire avant de soumettre votre demande.
- justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande est le relevé d'identité bancaire (RIB) de votre client.
- Le 3ème justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande est le KBIS de votre client. La validité du justificatif doit être de moins de 3 mois.
- 6 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».
- En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 1/2

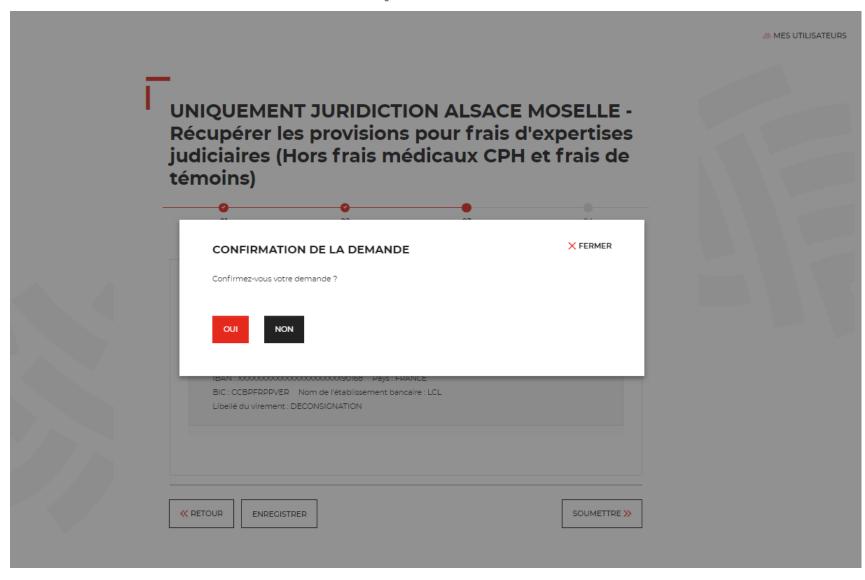
A- Le Bénéficiaire est une personne morale



- Le fil d'ariane permet de visualiser à quelle étape vous êtes sur le parcours de votre demande. Ce parcours vous permet de revenir à une étape précédente.
- Le 1er justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande, est le KBIS ou l'avis de SIRENE du consignateur. La validité du justificatif doit être de moins de 3 mois.
- Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».
- En cliquant sur le bouton « SOUMETTRE», vous demande est transmise au service de gestion pour traitement.
- Le numéro du centre de contact est indiqué en bas de page.

s Dépôts

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif 2/2



- ① Une pop-in s'ouvre pour valider définitivement votre demande suite au choix retenu pour le moyen de paiement.
- En cliquant sur le bouton « Oui », vous arrivez sur la dernière étape de « Confirmation ».

Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 1/2

UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE -Récupérer les provisions pour frais d'expertises judiciaires (Hors frais médicaux CPH et frais de témoins)



✓ Votre demande a été prise en compte.

Votre numéro de demande de déconsignation : 102207000004243



Nous vous confirmons que votre demande a bien été prise en compte. Vous pouvez maintenant télécharger le récapitulatif de votre demande. Vous trouverez toutes les informations concernant le traitement de cette demande dans le tableau de suivi de votre espace personnel.



TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF DE MA DEMANDE 🛂



REVENIR À VOTRE ESPACE



- Un numéro de demande est automatiquement généré.
- Un courriel vous sera envoyé vous confirmant la soumission de votre demande de déconsignation.
- 3 Possibilité de télécharger le récapitulatif de votre demande.
- En cliquant sur le bouton « Revenir à votre espace », vous arrivez sur votre tableau de suivi qui permet de consulter / dupliquer / télécharger votre demande.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 2/2

Document Récapitulatif disponible dans l'espace personnel onglet « Mon suivi » et courriel de confirmation



Confirmation de votre demande n°102207000021530 noreply-consignations@caissedesdepots.fr des Dépôts

Nous avons bien pris en compte votre demande n°102207000021530, effectuée le

sur le site des Consignations de la Banque des Territoires - Caisse des Dépôts.

Votre espace personnel, vous permet de suivre l'évolution de votre demande. Durant le traitement, nous pourrons vous demander des informations et justificatifs complémentaires.

Si votre demande concerne une affaire juridique, vous devez transmettre une copie de votre récépissé de dépôt ou justificatif de déconsignation reçu au tribunal compétent.

Cordialement.

GROUPE

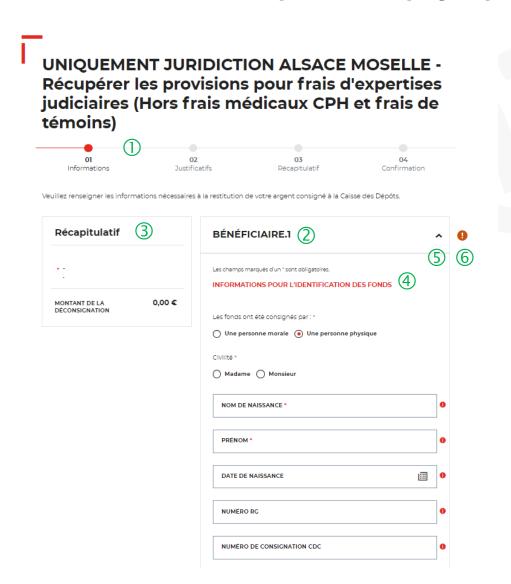
Bonjour

L'Equipe des Consignations de la Caisse des Dépôts reste à votre disposition et vous souhaite une excellente journée.

Ce message est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 1/3

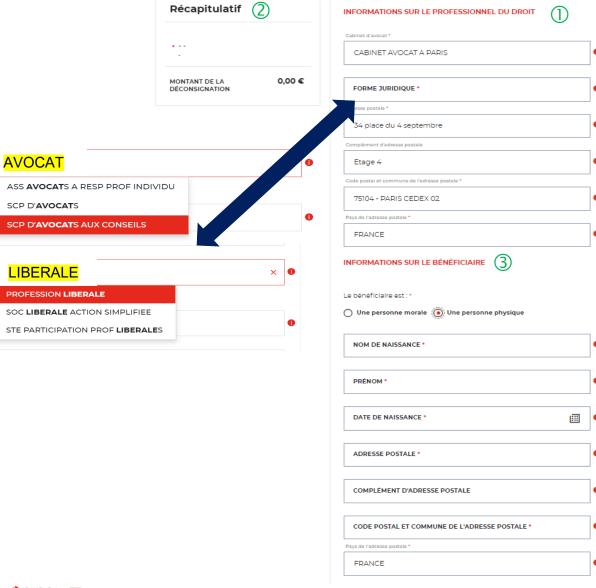
B-Le bénéficiaire est une personne physique



- Le fil d'ariane permet de visualiser l'étape à laquelle vous vous trouvez sur le parcours de la demande.
- Le nom et prénom du bénéficiaire s'affichera automatiquement lorsque vous aurez saisi le bloc d'information sur le bénéficiaire des fonds.
- Le bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement.
- Vous devez saisir les informations sur le consignateur des fonds, c'est à dire la personne qui a consigné les fonds à la Caisse des Dépôts. Celleci peut être une personne physique ou une personne morale.
- 5 Cette fonctionnalité permet de replier/déplier un bloc.
- 6 Ce indicateur vous informe que le formulaire est incomplet. Il peut être associé à un message d'erreur. Lorsque le formulaire est correctement renseigné, un indicateur avec une coche verte qui s'affiche.

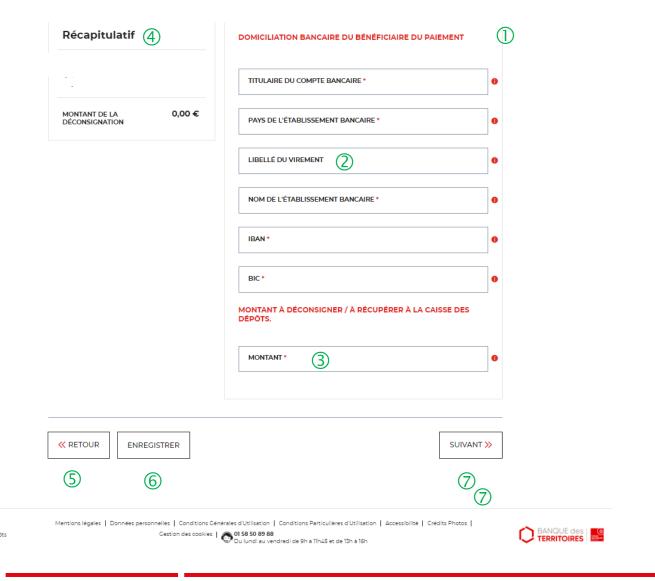
Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 2/3

B-Le bénéficiaire est une personne physique



- Ce sont les informations qui vous concernent, les champs ont été préremplis grâce aux informations saisies lors de la création de votre compte (Cf. Page 16). Vous devez sélectionner la forme juridique de votre structure.
- Le bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il s'alimente automatiquement.
- 3 Vous devez saisir les informations sur votre client qui est le bénéficiaire des fonds consignés. Les champs marqués d'une astérisque sont obligatoires.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 1 > Informations 3/3



- Vous devez saisir les informations bancaires de votre client.
- Vous pouvez choisir le libellé qui sera indiqué lors du versement des fonds sur le compte bancaire de votre client.
- Il faut indiquer le montant qui sera à verser à votre client. Attention, aux décimales lors de la saisie du montant.
- Ce bloc « Récapitulatif » vous permet de visualiser rapidement les informations que vous avez saisies pour compléter votre demande en ligne. Il automatiquement.
- 5 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- 6 Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».
- En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.



Espace personnel > Créer une demande > Etape 2 > Justificatifs

Le bénéficiaire est une personne physique



- 1 Le fil d'ariane permet de visualiser à quelle étape vous êtes sur le parcours de votre demande. Ce parcours vous permet de revenir à une étape précédente.
- 2 Le 1^{er} justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande, est la décision de justice. La validité du justificatif doit être de moins de 3 mois.
- Vous pouvez ajouter un document complémentaire avant de soumettre votre demande.
- Le 2ème justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande est le relevé d'identité bancaire (RIB) de votre client.
- Le 3ème justificatif obligatoire à joindre pour valider votre demande est la pièce d'identité (carte d'identité, passeport et carte de séjour) de votre client...
- 6 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- Possibilité d'enregistrer les informations saisies à chacune des étapes du parcours. Vous retrouverez ces informations dans le tableau de suivi dans « DEMANDES BROUILLONS ».

En cliquant sur le bouton « Suivant », vous passez à l'étape suivante.

Espace personnel > Créer une demande > Etape 3 > Récapitulatif

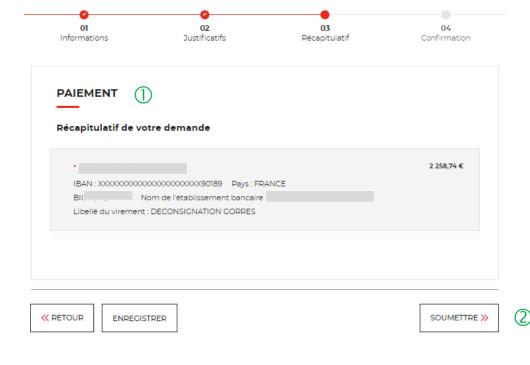
Le bénéficiaire est une personne physique



UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE -Récupérer les provisions pour frais d'expertises judiciaires (Hors frais médicaux CPH et frais de témoins)

① Ce récapitulatif reprend les éléments renseignés à l'étape précédente et les globalise.

En cliquant sur le bouton « SOUMETTRE », votre demande sera adressée au service de gestion.

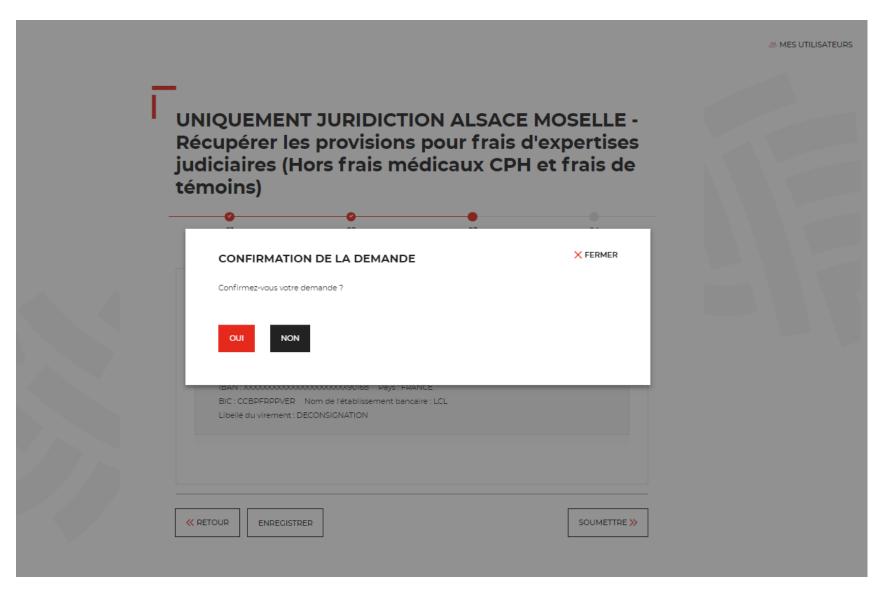








Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 1/3



- pop-in s'ouvre valider pour définitivement votre demande.
- En cliquant sur le bouton « Oui », vous arrivez sur la dernière étape de « Confirmation ».

Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 2/2

Document Récapitulatif disponible dans votre espace personnel

UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE -Récupérer les provisions pour frais d'expertises médicales - Conseils des Prud'hommes (CPH)



✓ Votre demande a été prise en compte.

Votre numéro de demande de déconsignation : 102207000004231

Nous vous confirmons que votre demande a bien été prise en compte. Vous pouvez maintenant télécharger le récapitulatif de votre demande. Vous trouverez toutes les informations concernant le traitement de cette demande dans le tableau de suivi de votre espace personnel.





TÉLÉCHARGER LE RÉCAPITULATIF DE MA DEMANDE 🛂

REVENIR À VOTRE ESPACE

1 Vous pouvez télécharger le récapitulatif de votre de demande de déconsignation en format PDF



Espace personnel > Créer une demande > Etape 4 > Confirmation 3/3

Document Récapitulatif disponible dans votre espace personnel et courriel de confirmation

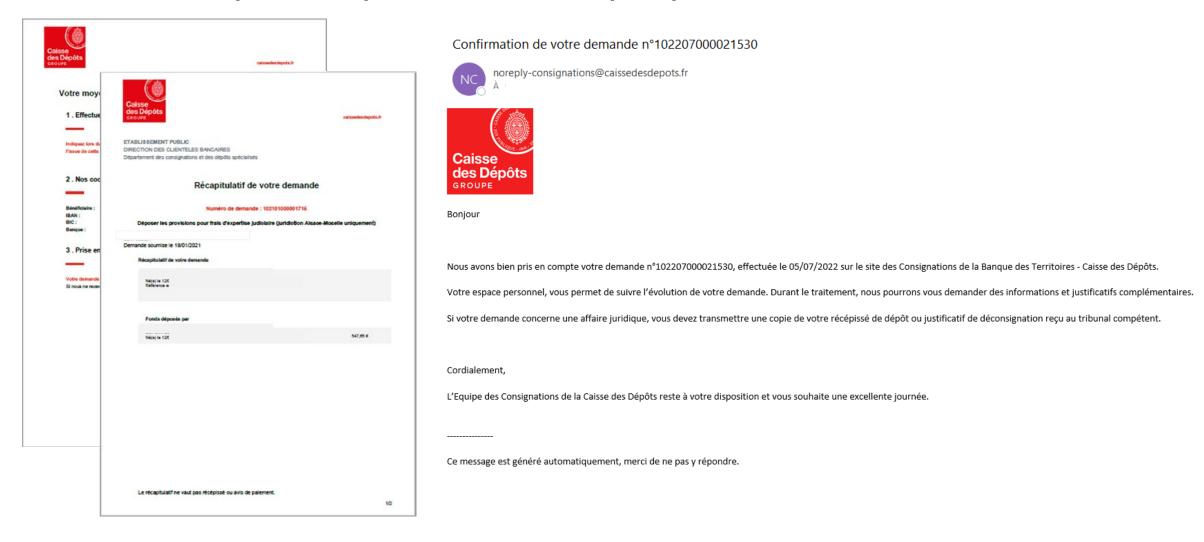




Tableau de suivi

Espace personnel > Mon suivi > Demandes Brouillons 1/5



(juridiction Alsace-Moselle uniquement)

① En cliquant sur le bouton « ENREGISTRER », une fenêtre apparait vous indiquant que les informations saisies ont bien été enregistrées et sont classées dans le tableau de suivi à l'onglet « DEMANDES BROUILLONS ».

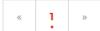


Espace personnel > Mon suivi > Demandes Brouillons 2/5



La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

Sens 💸	Date d'enregistrement ‡	Numéro de demande \$	Montant 🗧	Etat de traitement ‡	Propriétaire de la demande \$	Actions
c ②	18/01/2021	102101000001714	Non renseigné	Demande enregistrée		Q 🗹 🖽 🗓 🗵
С	18/01/2021	102101000001711	Non renseigné	Demande enregistrée		Q区思量A
С	18/01/2021	102101000001710	980,98€	Demande enregistrée		Q区细量品
С	23/12/2020	102012000001686	3 500,00 €	Demande enregistrée		Q 医 进 量 业
Toutes les (demandes brouillons.					34567



- Vous retrouvez dans cet espace l'ensemble des demandes que vous avez saisi et enregistré lors des différentes étapes de la création d'une demande de consignation. Toutes les informations d'une demande saisie et non enregistrée seront perdues.
- Cette colonne vous indique le type de demande transmise. La lettre C correspond à une consignation et la lettre D à une déconsignation.
- 3 Cet icône permet d'avoir le détail sur la demande enregistrée. (Cf. Zoom sur ce détail en page 74).
- Cet icône permet de reprendre la demande enregistrée à l'étape où vous vous êtes arrêté.
- 5 Cet icône permet de dupliquer la demande à l'état où celle-ci a été enregistrée.
- 6 Cet icône permet de supprimer la demande initiée.
- Cet icône permet de réaffecter une demande à un autre utilisateur.



Espace personnel > Mon suivi > Demandes Brouillons 3/5

Focus sur les éléments présents lors du clic sur l'icône Loupe – Détail de la demande

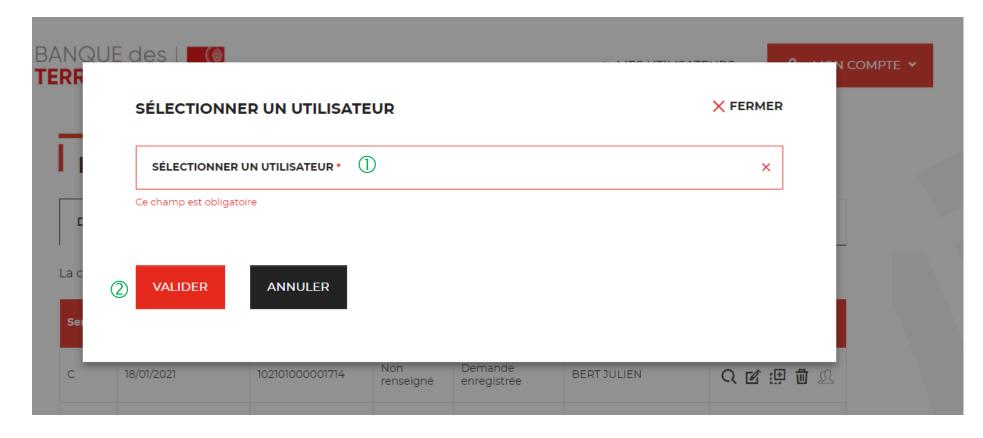
X FERMER DÉTAIL DE VOTRE DEMANDE DE CONSIGNATION N°: 102101000001715.

a créé(e) cette demande avec les informations suivantes :

Nom titulaire	Votre référence	N° Compte CDC	Montant demandé
XXXXX	RGXXX	Non Renseigné	547,65 €

Espace personnel > Mon suivi > Demandes Brouillons 4/5

Focus sur les éléments présents lors du clic sur l'icône Réaffectation de la demande



- Vous devez sélectionnez l'utilisateur auguel vous souhaitez réaffecter la demande.
- Vous devez cliquer sur le bouton « VALIDER » pour confirmer la réaffection de la demande à l'utilisateur que vous avez choisi.

Espace personnel > Mon suivi > Demandes Brouillons 5/5

Focus sur les éléments présents lors du clic sur l'icône réaffectation de la demande

Réaffectation de la demande n°102004000000267 - Espace personnel Consignations De: noreply-consignations@caissedesdepots.fr Recu le 08/04/2020 à 15:34 logo bdt (48 Ko) Afficher les images					
Caisse des Dépôts GROUPE					
Bonjour					
Suite à une action de votre administrateur, vous êtes désormais propriétaire de la demande n°102004000000267.					
Pour plus d'informations, merci de vous adresser à votre administrateur.					
Cordialement,					
L'équipe des Consignations de la Caisse des Dépôts reste à votre disposition et vous souhaite une excellente journée.					
Ce message est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.					

L'utilisateur reçoit un courriel l'informant qu'il est désormais propriétaire de la demande transmise par son administrateur.

Espace personnel > Mon suivi > Demandes Transmises 1/1

Mon suivi



DEMANDES BROUILLONS

DEMANDES TRANSMISES

DEMANDES VALIDÉES

DEMANDES REJETÉES

La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

Sens 💸	Date de soumission \$	Numéro de demande \$	Montant ;	Etat de traitement \$	Propriétaire de la demande \$	Actions
С	20/01/2021	102101000001718	854,65€	Envoyé ③		Q P 🖽 🕮
С	18/01/2021	102101000001712	2765,40€	Envoyé		Q D # ®
С	18/01/2021	102101000001713	454,67 €	Envoyé		Q P # ®
С	18/01/2021	102101000001715	547,65 €	Envoyé		QEB
С	23/12/2020	102012000001685	25 400,00 €	Envoyé		Q ½ # £ 4 (5 6 7)

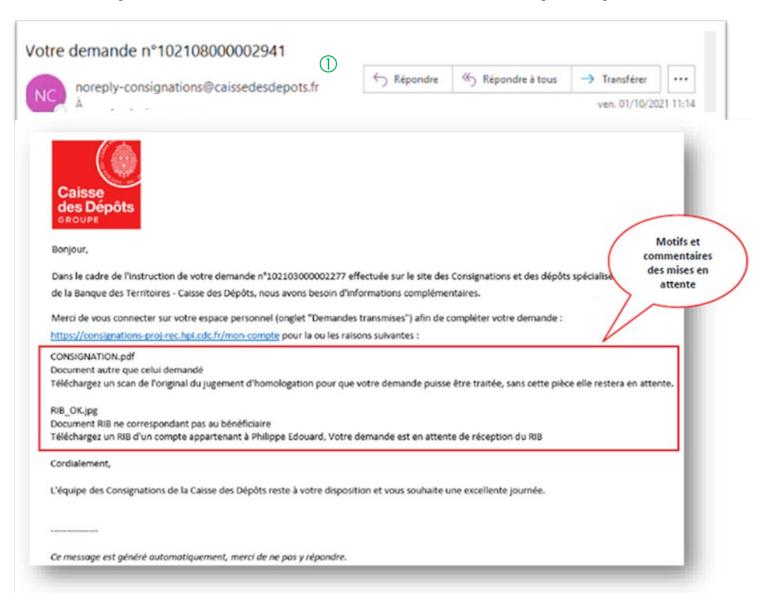
Toutes les demandes transmises

- Vous retrouvez dans cet espace l'ensemble des demandes enregistrées que vous avez transmis à la Caisse des Dépôts pour traitement.
- Cette colonne vous indique le type de demande transmise. La lettre C correspond à une consignation et la lettre D à une déconsignation.
- Cette colonne permet de suivre l'état de traitement de votre demande transmise à la Caisse des Dépôts .
- Cet icône permet d'avoir le détail sur la demande transmise (Cf. Zoom sur ce détail en page 74).
- 5 Cet icône permet de télécharger au format PDF le récapitulatif de votre demande transmise à la Caisse des Dépôts.
- Cet icône permet de dupliquer la demande à l'état où celle-ci a été enregistrée. Seules les informations sur les titulaires sont repris. Les éléments sur le montant de la consignation est remis à zéro.
- Cet icône permet de réaffecter une demande à un autre utilisateur (Cf. Zoom sur ce détail en page 75).



Espace personnel > Mon suivi > Demandes en attente 1/3

Courriel complétion d'une demande dans votre espace personnel



① L'utilisateur reçoit un courriel l'informant qu'il doit joindre des documents complémentaires pour l'instruction de sa demande.

Espace personnel > Mon suivi > Demandes en attente 2/3

Mon suivi



DEMANDES BROUILLONS

DEMANDES TRANSMISES

DEMANDES VALIDÉES

DEMANDES REJETÉES

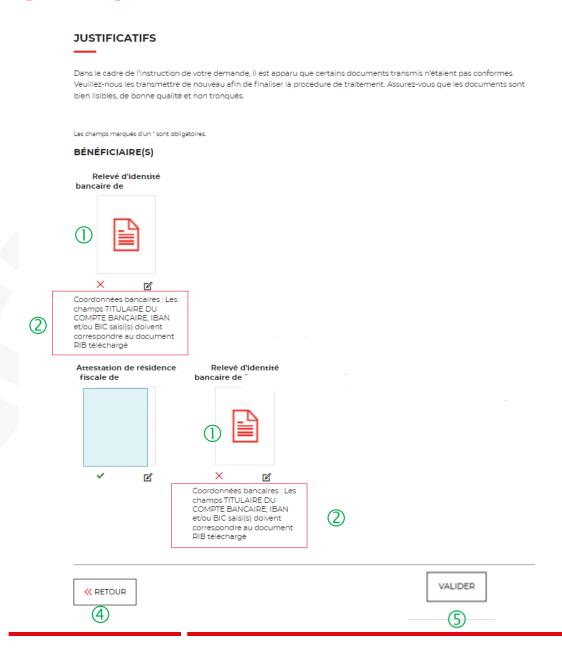
La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

	Sens 0	Date de soumission \$	Numéro de demande \$	Montant 0	Etat de traitement \$	Propriétaire de la demande \$	Actions
2	D	28/03/2022	102203000003401	Total	En attente 3 complément		Q D # D C
	D	06/05/2022	102205000003891	.23 000,00 €	Envoyé		QBUL
	D	06/05/2022	102205000003890	Total	Envoyé		QBUL
	D	05/05/2022	102205000003886	120,00 €	Envoyé		QBUL
	D	27/04/2022	102204000003854	Total	Envoyé	4	QPBB
	D	05/05/2022	102205000003882	Total	Envoyé		Q P # 9 4 5 6 7

- ① Vous retrouvez dans cet espace l'ensemble des demandes enregistrées que vous avez transmis à la Caisse des Dépôts pour traitement.
- ② Cet colonne vous indique le type de demande transmise. La lettre C correspond à une consignation et la lettre D à une déconsignation.
- 3 Cet colonne permet de suivre l'état de traitement de votre demande transmise à la Caisse des Dépôts. Pour finaliser le traitement de votre demande, vous devez sélectionner la coche pour la compléter.
- 4 Cet icône permet d'avoir le détail sur la demande transmise.
- 5 Cet icône permet de télécharger au format PDF le récapitulatif de votre demande transmise à la Caisse des Dépôts.
- 6 Cet icône permet de dupliquer la demande à l'état où celle-ci a été enregistrée. Seules les informations sur les titulaires sont repris. Les éléments sur le montant de la consignation est remis à zéro.
- Tet icône permet de réaffecter une demande à un autre utilisateur.



Espace personnel > Mon suivi > Demandes en attente 3/3



- ① Les documents en rouge ne sont pas conformes ou ne correspondent pas à ce qui a été demandé.
- Les motifs de non validation des documents y sont précisés.
- 3 Cet icône vous permet de télécharger de nouveau vos pièces justificatives.
- 4 Le bouton « RETOUR » vous permet de revenir en arrière si vous souhaitez modifier des informations saisies.
- ⑤ En cliquant sur le bouton « VALIDER », la mise à jour de vos documents sera transmise au service de gestion.

Espace personnel > Mon suivi > Demandes Validées 1/2



DEMANDES BROUILLONS	DEMANDES TRANSMISES	DEMANDES VALIDÉES	DEMANDES REJETÉES

La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations (2)

Sens 🗧	Date de validation \$	Numéro de demande \$	Montant ;	Etat de traitement \$	Propriétaire de la demande \$	Actions
С	18/01/2021	102101000001708	1420,00€	Récépissé disponible	BERTJULIEN	Q 14 15 6 7

Toutes les demandes validées.

- La demande dématérialisée a été traitée et validée par la Caisse des Dépôts . Elle se trouve au niveau de cet onglet. Vous retrouverez l'ensemble de vos demandes validées.
- Cette colonne vous indique le type de demande transmise. La lettre C correspond à une consignation et la lettre D à une déconsignation.
- Cet icône permet d'avoir le détail sur la demande validée.
- Cet icône permet de télécharger au format Pdf le récapitulatif de votre demande validée.
- Cet icône permet de dupliquer la demande validée. Seules les informations sur les titulaires sont reprises. Les éléments sur le montant de la consignation est remis à zéro.
- Cet icône permet de télécharger l'avis de récépissé. Celui-ci est envoyé automatiquement par flux informatique. Il a une valeur probante puisqu'il est signé électroniquement. Vous devez transmettre ce justificatif au tribunal en charge de l'affaire.
- Cet icône permet de réaffecter une demande à un autre utilisateur (Cf. Zoom sur ce détail en page 74).



Espace personnel > Mon suivi > Demandes Validées 2/2

Document Avis de récépissé disponible dans votre espace personnel et courriel d'information





Espace personnel > Mon suivi > Demandes rejetées

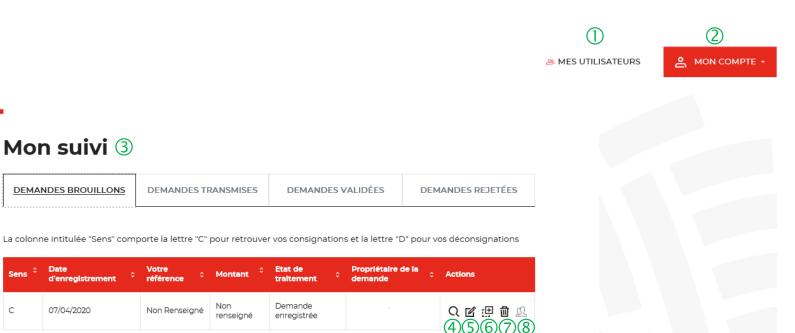
DEMANDES BROUILLONS DEMANDES TO	ANSMISES DEMANDES VALIDÉES	DEMANDES REJETÉES
---------------------------------	----------------------------	-------------------

La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

Sens [‡]	Date de rejet °	Numéro de demande ¢	Votre référence	Montant [‡]	Etat de traitement °	Propriétaire de la demande \$	Actions
D	22/01/2020	102001000000350	ert	Total	Demande rejetée		Q D 🛍 🕮
D	21/01/2020	102001000000349	Refl23456	Total	Demande rejetée		Q B i i
							2 3 4 5

- Les demandes dématérialisées rejetées par la Caisse des Dépôts sont accessibles dans cette colonne.
- ② Cet icône permet d'avoir le détail sur la demande rejetées.
- 3 Cet icône permet de télécharger au format PDF le récapitulatif de votre demande rejetée.
- Cet icône permet de supprimer la demande rejetée.
- 5 Cet icône permet de réaffecter une demande à un autre utilisateur (Cf. Zoom sur ce détail en page 75).

Espace personnel > Mon compte Administrateur > Mon suivi



- Le bouton « Mes utilisateurs » est visible uniquement par les administrateurs. Il vous permet de rajouter et/ou supprimer des profils Utilisateurs (Cf. Chapitre 6).
- Le bouton « MON COMPTE » vous permet de gérer votre compte Administrateur.
- Le tableau de suivi vous permet de suivre l'ensemble des demandes que vous avez saisies et enregistrées.
- 4 Cet icône permet d'avoir le détail de votre demande enregistrée.
- 5 Cet icône permet de reprendre la demande enregistrée à l'étape où vous vous êtes arrêté.
- 6 Cet icône permet de dupliquer la demande transmise.
- Cet icône permet de supprimer la demande initiée.
- Cet icône permet de réaffecter la demande (Cf. Zoom sur ce détail en page 75).



DEMANDES BROUILLONS

Toutes les demandes brouillons

DEMANDES TRANSMISES

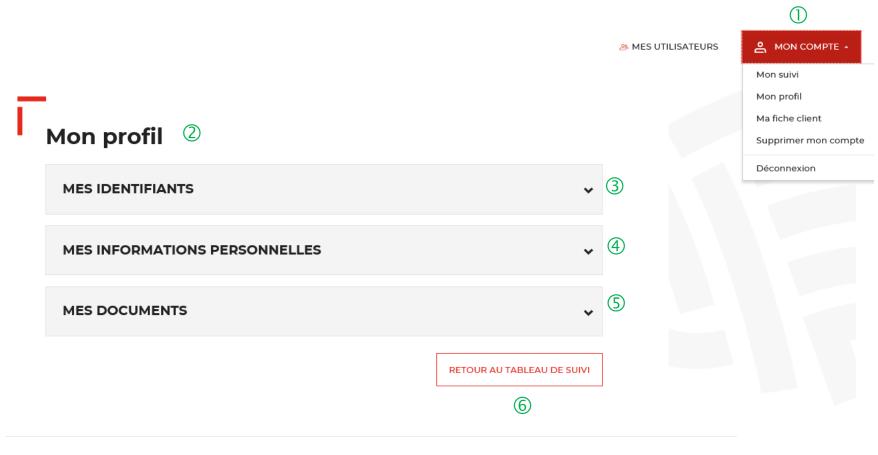
DEMANDES VALIDÉES

Demande

enregistrée

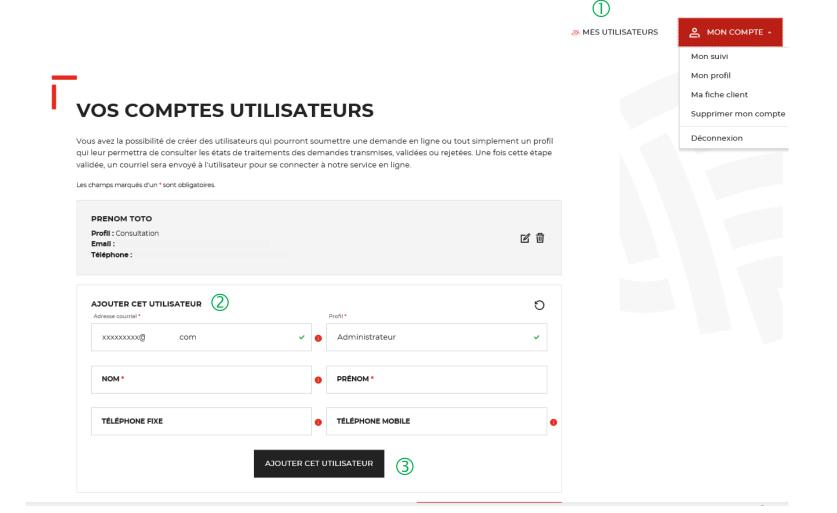
Gestion de mon compte Administrateur

Espace personnel > Mon compte Administrateur > Mon profil



- Le bouton « MON COMPTE » vous permet de gérer votre compte Administrateur.
- L'onglet « Mon profil » vous permet de mettre à jour les informations que vous avez saisies lors de la création de votre compte. Il est divisé en 3 catégories.
- 3 Le bloc « MES IDENTIFIANTS » vous permet de voir vos identifiants actuels.
- 4 Le bloc « MES INFORMATIONS PERSONNELLES » vous permet de voir les informations que vous avez indiquées lors de la création de votre compte.
- ⑤Le bloc « MES DOCUMENTS » vous permet de voir les documents que vous avez téléchargés lors de la création de votre compte.
- 6 Ce bouton vous permet de revenir au tableau de suivi.

Espace personnel > Mon compte > Création d'un second profil **Administrateur**



① Le bouton « MES UTILISATEURS» est visible uniquement par les administrateurs. Il vous permet d'ajouter et/ou supprimer des profils Utilisateurs (Cf. Chapitre 6) et de rajouter un second profil Administrateur.

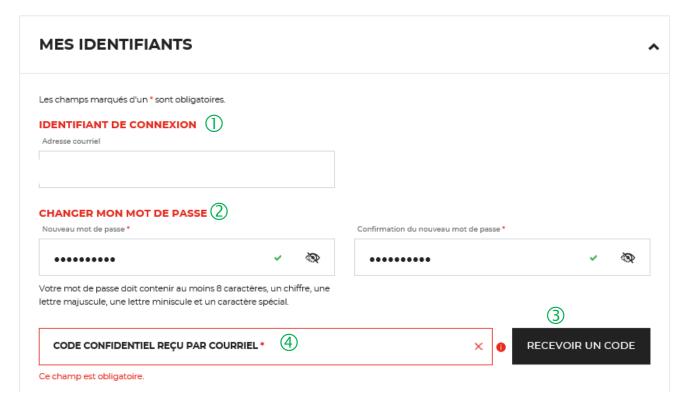
Attention, il ne peut y avoir plus de 2 profils Administrateur par fiche/compte client.

- Vous devez remplir tous les champs et sélectionner le profil Administrateur .
- Vous cliquez ensuite sur le bouton « AJOUTER CET UTILISATEUR » pour valider la création du second compte administrateur. Une fois le second profil Administrateur créé, l'administrateur 2 a les mêmes droits (= mêmes fonctionnalités) que l'administrateur 1.

Espace personnel > Mon profil > Mes identifiants 1/4

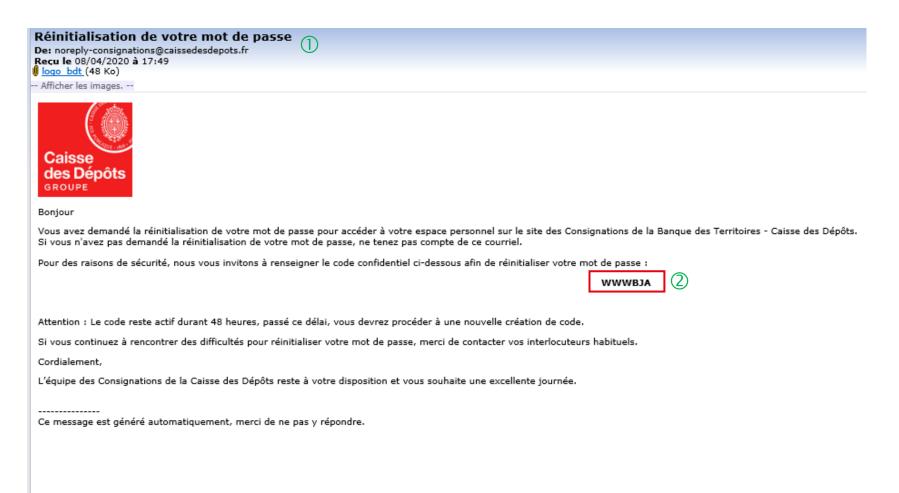
Un courriel vient de vous être envoyé. (5) Si vous ne le recevez pas d'ici quelques minutes, verifiez que cette adresse est bien celle associée à votre compte et consultez vos courriers indésirables.

Mon profil



- Il s'agit de l'adresse mail que vous avez utilisé pour créer votre compte client.
- Ce bloc vous permet de saisir votre nouveau mot de passe.
- 3 Vous devez cliquer sur le bouton « RECEVOIR UN CODE » pour recevoir par courriel le code confidentiel.
- 4 Vous devez saisir le code confidentiel reçu par courriel pour valider le changement de mot de passe.
- Ce message vous confirme l'envoi du code confidentiel pour valider le changement de mot de passe.

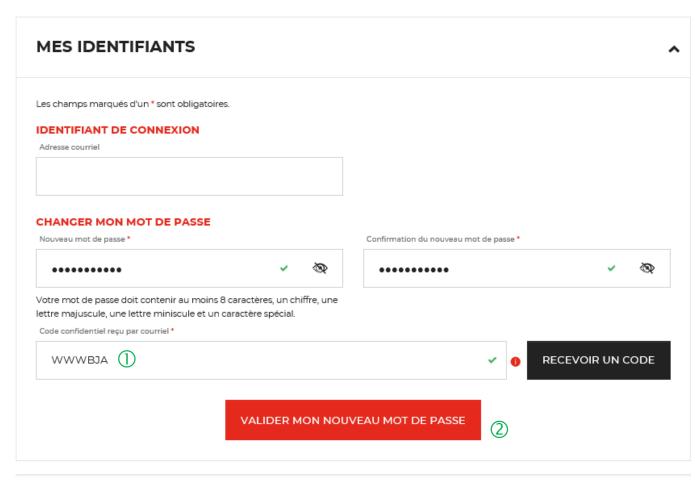
Espace personnel > Mon profil > Mes identifiants 2/4



- Vous recevez un courriel pour réinitialiser votre mot de passe.
- ② Le code confidentiel pour réinitialiser votre mot de passe est valable 48h.

Espace personnel > Mon profil > Mes identifiants 3/4

Mon profil



- Vous devez saisir le code confidentiel reçu par courriel.
- 2 Vous devez cliquer sur le bouton « VALIDER MON NOUVEAU MOT DE PASSE » pour confirmer le changement de mot de passe.

Espace personnel > Mon profil > Mes identifiants 4/4







La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

Sens ‡	Date d'enregistrement	votre référence c	Montant °	Etat de traitement	Propriétaire de la demande	Actions
С	07/04/2020	Non Renseigné	Non renseigné	Demande enregistrée	TEST	Q 医 過 過 요

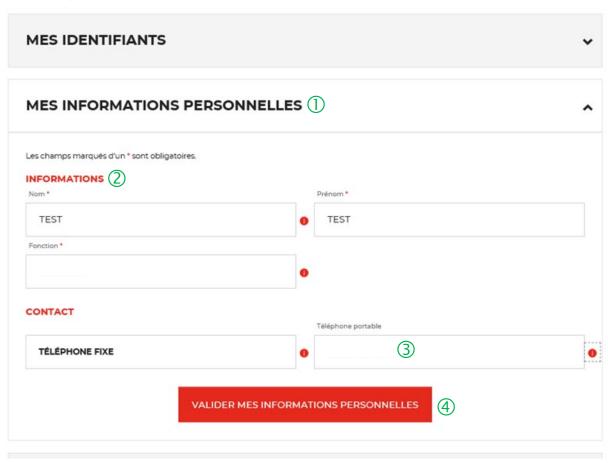
Toutes les demandes brouillons.



Un message s'affiche vous indiquant que votre mot de passe a bien été modifié.

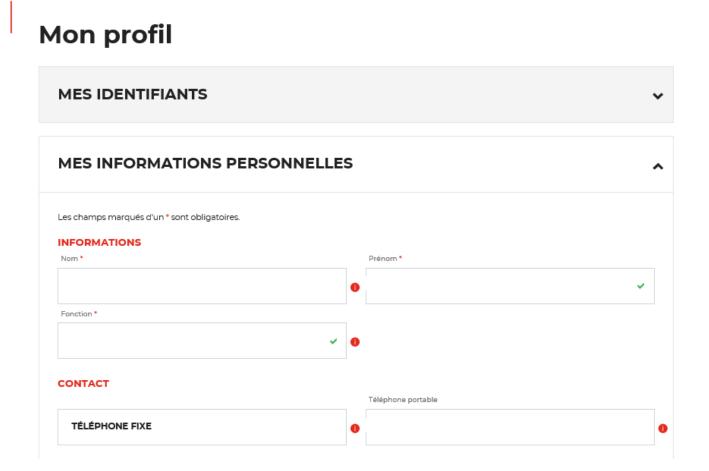
Espace personnel > Mon profil > Mes informations personnelles 1/2

Mon profil



- ① L'onglet « MES INFORMATIONS PERSONNELLES » vous permet de modifier les informations saisies lors de la création de cotre compte.
- Vous pouvez mettre à jour les champs suivants : « Nom, Prénom, Fonction et Téléphone fixe ».
- 3 Le champ « Téléphone portable » ne peut pas être changé.
- 4 Vous devez cliquer sur le bouton « VALIDER MES INFORMATIONS PERSONNELLES » pour mettre à jour les informations saisies.

Espace personnel > Mon profil > Mes informations personnelles 2/2

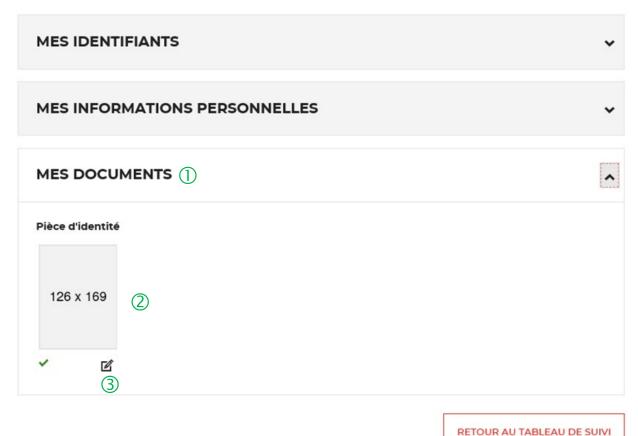


Vos modifications ont bien été enregistées

Un message s'affiche vous indiquant que les modifications de vos informations ont bien été enregistrées.

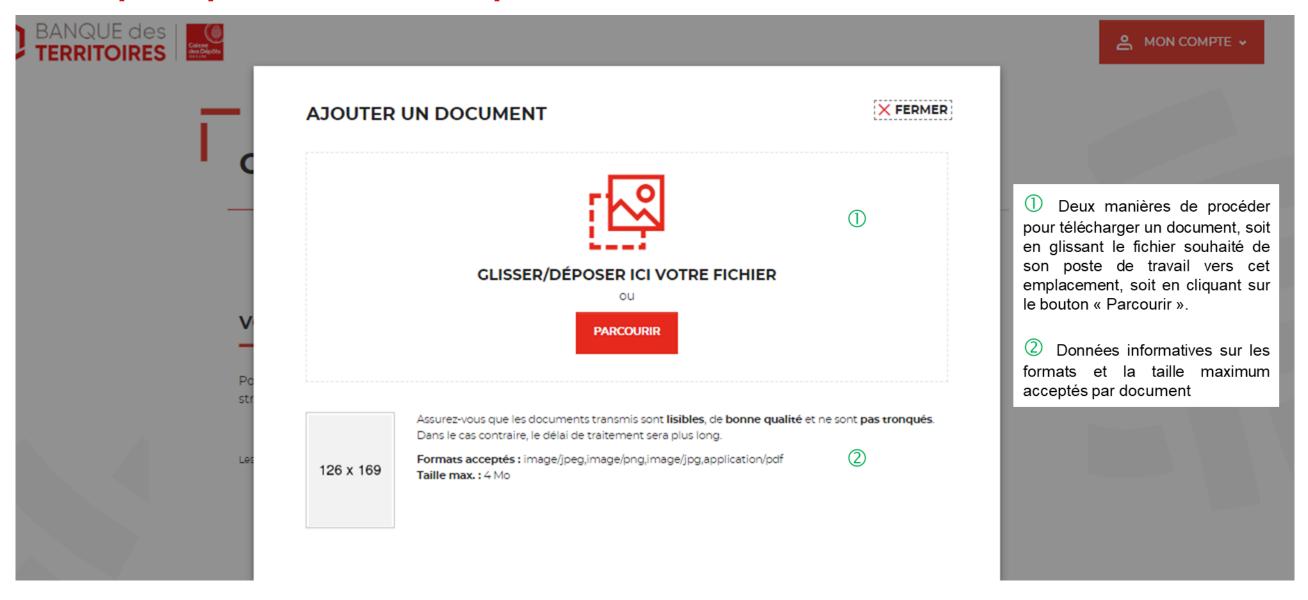
Espace personnel > Mon profil > Mes documents 1/3

Mon profil

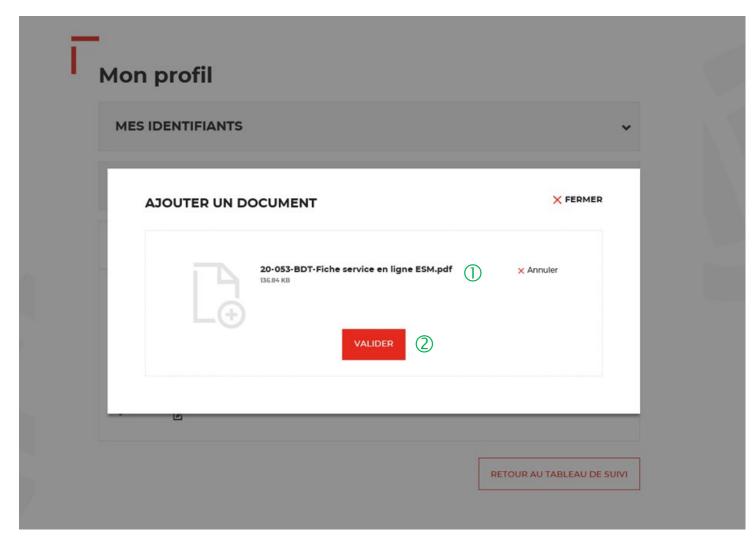


- ① L'onglet « Mes documents » vous permet de voir les documents enregistrés lors de la création de votre compte.
- 2 Vous pouvez voir la pièce d'identité enregistrée lors de la création de votre compte
- 3 Vous pouvez cliquer sur cette icône pour modifier la pièce d'identité.

Espace personnel > Mon profil > Mes documents 2/3

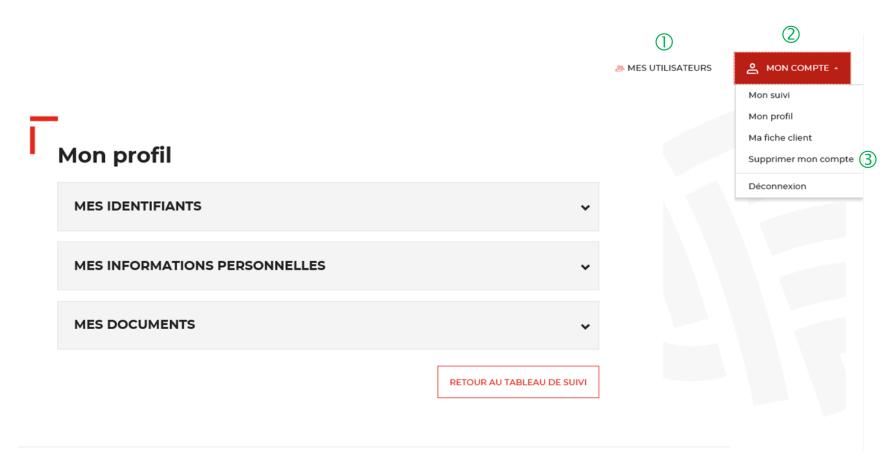


Espace personnel > Mon profil > Mes documents 3/3



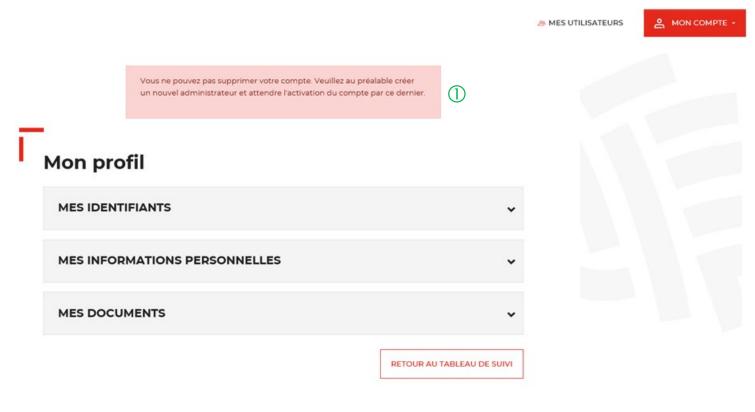
- Vous pouvez voir le document que vous avez implémenté.
- Vous devez cliquer sur le bouton « VALIDER » pour confirmer l'ajout du nouveau document.

Espace personnel > Mon compte > Supprimer mon profil Administrateur 1/2



- Le bouton « MES UTILISATEURS » est visible uniquement par les administrateurs. Il vous permet de d'ajouter et/ou de supprimer des profils Utilisateurs (Cf. Chapitre 6).
- Le bouton « MON COMPTE » vous permet de gérer votre compte Administrateur.
- Vous pouvez supprimer votre compte Administrateur en cliquant sur l'onglet « Supprimer mon compte ».

Espace personnel > Mon compte > Supprimer mon profil Administrateur 2/2



Ce message vous informe que vous ne pouvez pas supprimer votre compte car vous êtes l'unique Administrateur. Il faut avoir 2 profils administrateur pour valider la demande de suppression de votre profil Administrateur.

Gestion des utilisateurs

Espace personnel > Mes utilisateurs > Création d'un compte utilisateur 1/2

MON COMPTE .

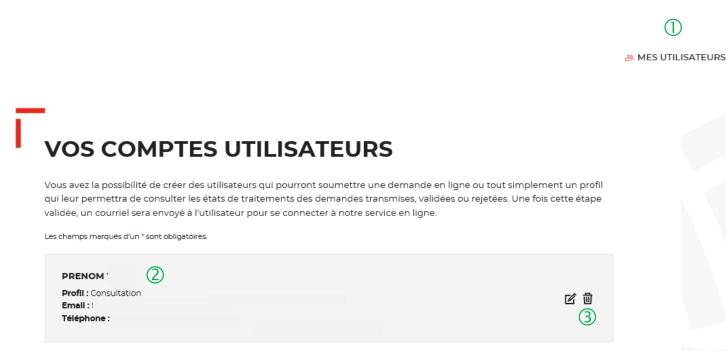
Supprimer mon compte

Mon suivi

Mon profil

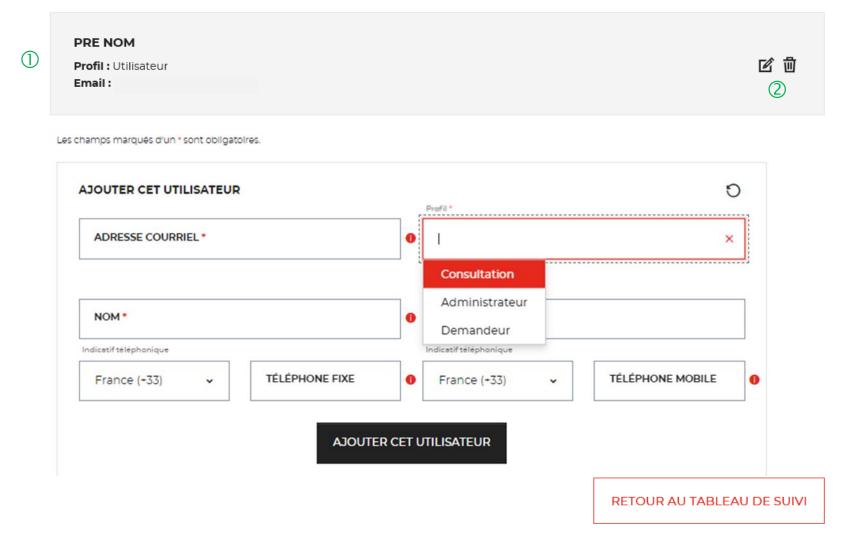
Ma fiche client

Déconnexion



- Onglet uniquement disponible pour l'administrateur.
- Existence d'un utilisateur créé sur votre compte.
- 3 Possibilité de supprimer ou modifier un utilisateur déjà créé.

Espace personnel > Mes utilisateurs > Création d'un compte utilisateur 2/2



- ① Existence d'un utilisateur créé sur votre compte.
- Possibilité de supprimer ou modifier un utilisateur déjà créé.
- 3 Possibilité d'ajouter un profil utilisateur ou un profil consultation supplémentaire sur votre compte. Ce champ vous permet de choisir le type de profil que vous voulez créer.
- 4 Vous devez remplir les champs obligatoires et valider en cliquant sur l'onglet « AJOUTER CET UTILISATEUR ».
- 5 Cet onglet vous permet de revenir au tableau de suivi.

Espace personnel > Mes utilisateurs > Courriel reçu par l'utilisateur

Activation de votre compte utilisateur Consignations De: noreply-consignations@caissedesdepots.fr Recu le 10/11/2019 à 22:34 Encodage: worldwide (utf-8) logo bdt (48 Ko) - Afficher les images. --Caisse des Dépôts GROUPE Bonjour Votre administrateur vient de vous habiliter au service en ligne des Consignations et des Dépôts spécialisés de la Banque des Territoires - Caisse des Vous avez désormais la possibilité d'activer votre espace en cliquant sur le lien ci-dessous ou en le recopiant dans votre navigateur : https://consignations-rec.serv.cdc.fr/mon-compte/nouveau-mot-de-passe Pour des raisons de sécurité, nous vous invitons à renseigner ce code confidentiel lors de l'activation de votre compte. XDX6TA Attention : Le code reste actif durant 48 heures, passé ce délai, vous devrez procéder à une nouvelle création de code. Si vous continuez à rencontrer des difficultés pour activer votre espace personnel, merci de contacter vos interlocuteurs habituels. Cordialement. L'équipe des Consignations de la Caisse des Dépôts reste à votre disposition et vous souhaite une excellente journée. Ce message est généré automatiquement, merci de ne pas y répondre.

- L'utilisateur reçoit un courriel avec un lien pour s'authentifier et créer son compte.
- ② Il dispose également dans ce courriel d'un mot de passe confidentiel valable 48h.



Espace personnel > Création d'un compte Utilisateur 1/2

CONSIGNATIONS.fr

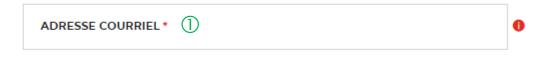


Création de votre compte

Bonjour et bienvenue sur le service en ligne des consignations et des dépôts spécialisés de la Banque Des Territoires.

Votre administrateur vous a habilité à notre service. Afin de vous authentifier, nous vous invitons à renseigner le formulaire suivant :

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



MOT DE PASSE *

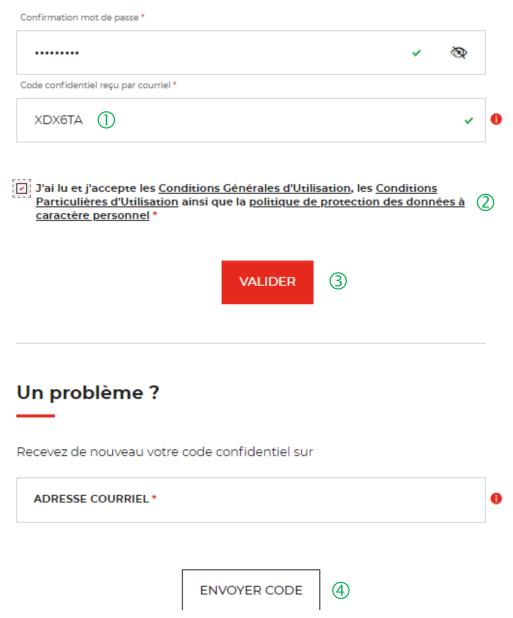


Votre mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, un chiffre, une lettre majuscule, une lettre minuscule et un caractère spécial.

- A l'identique de l'administrateur, l'utilisateur doit s'authentifier pour créer son accès à l'espace personnel de la structure.
- ② Les caractéristiques pour créer son mot de passe personnel sont les suivantes :
- au moins 8 caractères
- 1 chiffre
- 1 lettre majuscule
- 1 lettre minuscule
- 1 caractère spécial tel que & .



Espace personnel > Création d'un compte Utilisateur 2/2



- L'Utilisateur doit renseigner le mot de passe reçu par courriel.
- Coche obligatoire pour l'Utilisateur. Il a la possibilité de lire chacune des ces pages (liens intégrés). En cas de refus, il ne pourra pas finaliser la création de son compte.
- ③ En cliquant sur le bouton « Valider », cela termine le processus d'authentification. L'Utilisateur pourra accéder à son espace personnel pour pouvoir effectuer des demandes de consignations / déconsignations.
- ④ En cas de difficulté, l'Utilisateur peut régénérer un nouveau code en cliquant sur ce bouton.

Espace personnel > Créer mon compte > Page de bienvenue

BANQUE des | I MON COMPTE V

Bienvenue sur votre espace personnel



- FRANCE HORS JURIDICTION ALSACE MOSELLE - Consigner les provisions pour frais d'expertises médicales -Conseils des Prud'hommes (CPH)
- UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE - Consigner les provisions pour frais d'expertises judiciaires (Hors frais médicaux CPH et frais de témoins)
- UNIQUEMENT JURIDICTION ALSACE MOSELLE - Consigner les provisions pour frais d'expertises médicales -Conseils des Prud'hommes (CPH)

- ① Ce message indique que la création du compte utilisateur est effective et s'est correctement déroulée.
- Cette page de bienvenue est visible uniquement lors de la validation du compte client (une seule fois). Ensuite, l'utilisateur ne la voit plus.
- 3 Ces trois boutons vous permettent d'accéder aux parcours en ligne.





Espace personnel > Mes utilisateurs > Modification du profil utilisateur 1/2

△ MON COMPTE
[^]

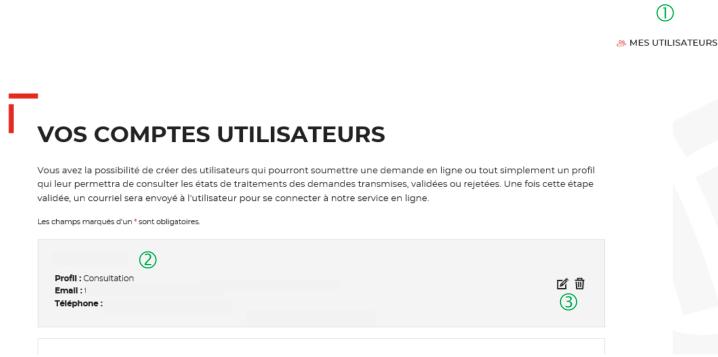
Mon suivi

Mon profil

Ma fiche client

Déconnexion

Supprimer mon compte



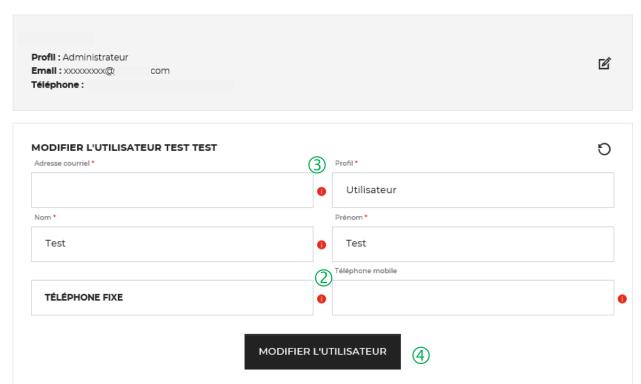
- Onglet uniquement disponible pour l'administrateur.
- ② Existence d'un utilisateur créé sur votre compte.
- 3 Possibilité de supprimer ou modifier un utilisateur déjà créé.

Espace personnel > Mes utilisateurs > Modification du profil utilisateur 2/2

VOS COMPTES UTILISATEURS ①

Vous avez la possibilité de créer des utilisateurs qui pourront soumettre une demande en ligne ou tout simplement un profil qui leur permettra de consulter les états de traitements des demandes transmises, validées ou rejetées. Une fois cette étape validée, un courriel sera envoyé à l'utilisateur pour se connecter à notre service en ligne.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires.



- ① L'onglet « VOS COMPTES UTILISATEURS » vous permet de modifier les informations saisies lors de la création de cotre compte.
- Vous pouvez mettre à jour les champs suivants : « Nom, Prénom, Téléphone fixe et Téléphone mobile».
- 3 Les champs « adresse courriel » et « profil » ne peuvent pas être changés.
- 4 Vous devez cliquer sur le bouton « MODIFIER L'UTILISATEUR » pour mettre à jour les informations saisies.

Espace personnel > Suppression d'un compte Utilisateur 1/5

Mon suiv

DEMANDES BROUILLONS DEMANDES TRANSMISES DEMANDES VALIDÉES DEMANDES REJETÉES

La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

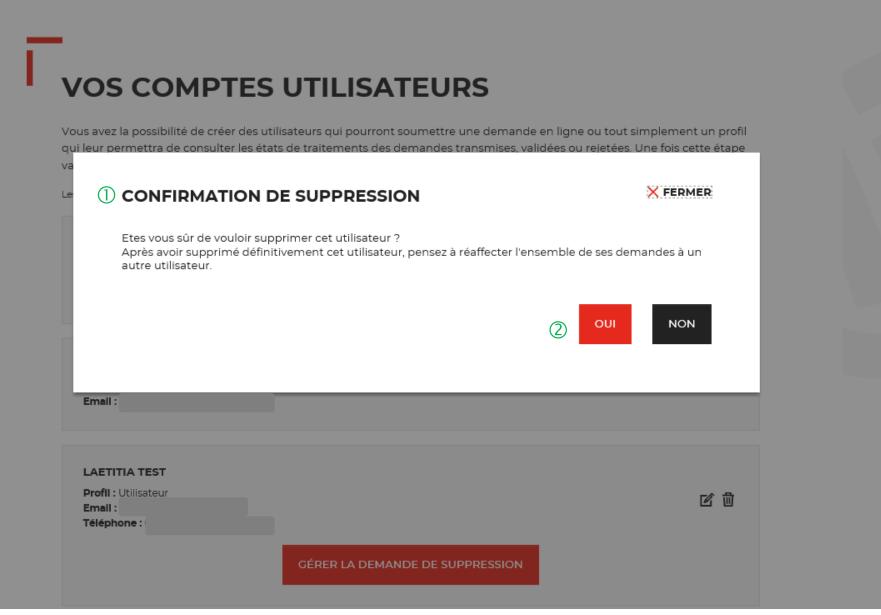
Sens o	Date d'enregistrement 0	Votre référence p	Montant 0	Etat de traitement 💢	Actions
D			Non renseigné	Demande enregistrée	Q໔週前
С			3 000,00 €	Demande enregistrée	Q໔週前

Toutes les demandes brouillons.



① L'utilisateur peut effectuer une demande de suppression de son compte auprès de son administrateur.

Espace personnel > Suppression d'un compte Utilisateur 2/5



- Une pop-in s'ouvre pour valider définitivement la demande de suppression de compte Utilisateur.
- ② En cliquant sur le bouton « OUI », vous confirmez définitivement la suppression du compte Utilisateur.

Espace personnel > Suppression d'un compte Utilisateur 3/5

1

Votre demande de suppression vient d'être envoyée à votre administrateur

Mon suivi

DEMANDES BROUILLONS

DEMANDES TRANSMISES

DEMANDES VALIDÉES

DEMANDES REJETÉES

La colonne intitulée "Sens" comporte la lettre "C" pour retrouver vos consignations et la lettre "D" pour vos déconsignations

Sens ¢	Date d'enregistrement 😊	Votre référence p	Montant p	Etat de traitement 💢	Actions
D	09/04/2020	Non renseigné	Non renseigné	Demande enregistrée	Q┏७७
С	09/04/2020	SDG	3 000,00 €	Demande enregistrée	众┏७∄

Toutes les demandes brouillons.

« 1 »

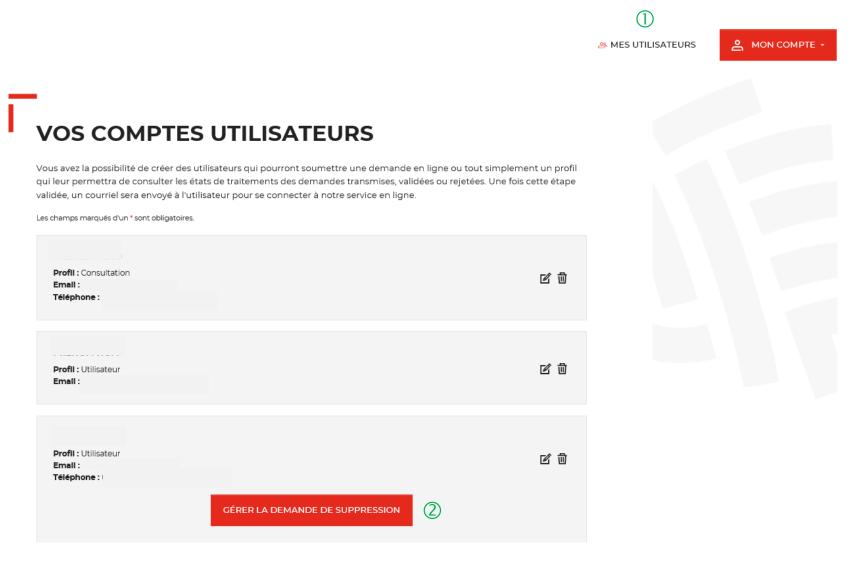
① Une pop-in s'ouvre vous indiquant que l'administrateur recevra par courriel une notification pour accepter ou refuser la demande de suppression de compte de son utilisateur.

Espace personnel > Suppression d'un compte Utilisateur 4/5



1 L'administrateur reçoit une notification par courriel l'informant que son utilisateur souhaite supprimer son compte et qu'il doit se rendre dans son espace personnel pour accepter ou refuser sa demande.

Espace personnel > Suppression d'un compte Utilisateur 5/5



- O Vous retrouvez les demandes de suppression de compte de vos utilisateurs dans l'espace « Mes UTILISATEURS ».
- Vous cliquez sur le bouton « GERER LA DEMANDE DE SUPPRESSION » pour accéder à la demande de votre utilisateur.

Mot de passe oublié

Mot de passe oublié 1/5

Les instructions à suivre en 4 points pour régénérer un nouveau mot de passe



- ① Vous devez saisir l'adresse mail utilisée pour la création de votre compte.
- ② En cliquant sur « VALIDER ». Vous recevrez un courriel avec lien qui vous permettra de modifier votre mot de passe.



Mot de passe oublié 2/5

Confirmation de l'envoi d'un courriel pour modifier



① Un message s'affiche vous indiquant que vous allez recevoir un mail avec un lien vous permettant de générer un nouveau mot de passe.



Mot de passe oublié 3/5

Courriel pour générer un nouveau mot de passe



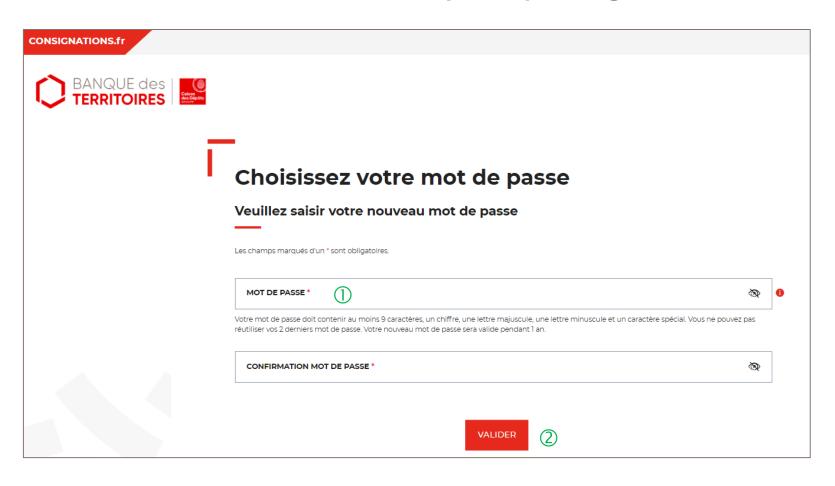
① A réception du mail, vous devez cliquer sur le lien qui vous rédigera vers une nouvelle page pour réinitialiser un nouveau de mot de passe. Attention, ce lien n'est valable que 30 minutes.

Le courriel peut être classé dans les courriers indésirables (SPAM), n'hésitez pas à vérifier.



Mot de passe oublié 4/5

Les instructions à suivre en 4 points pour régénérer un nouveau mot de passe



① Vous devez saisir votre nouveau mot de passe que vous avez choisi.

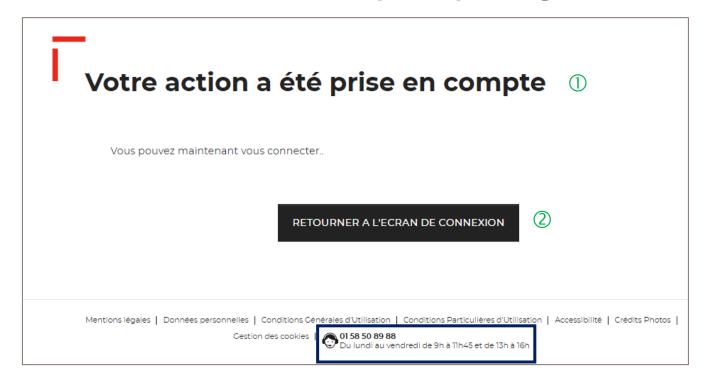
Les caractéristiques pour créer un mot de passe personnel sont les suivantes :

- au moins 8 caractères
- 1 chiffre
- 1 lettre majuscule
- 1 lettre minuscule
- 1 caractère spécial tel que & -.
- 2 En cliquant sur le Bouton « valider », vous confirmez la réinitialisation de votre mot de passe.



Mot de passe oublié 5/5

Les instructions à suivre en 4 points pour régénérer un nouveau mot de passe



- ① Votre mot de passe a été réinitialisé.
- 2 Vous pouvez de nouveau vous connecter à votre espace personnel.
- 3 Le numéro du service d'assistance est indiqué en bas de page. Vous pouvez contacter les conseillers en cas de besoin.







